

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PARTIE I : Quelques obstacles et causes de la pauvreté aux Comores.....	2
CHAPITRE I : Profil de la pauvreté	2
Chapitre II : L'origine de la pauvreté aux Comores.....	7
Chapitre III : Les causes de la pauvreté aux Comores.....	15
PARTIE II : Mesures de réduction de la pauvreté.....	22
Chapitre III : Amélioration des systèmes de développement économique durables aux Comores.....	22
Chapitre IV : Nouvelle politiques de lutte contre la pauvreté.....	35
CONCLUSION.....	48

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toutes les personnes, qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce présent mémoire.

Mes remerciements vont plus particulièrement à :

Monsieur le Doyen de la faculté DEGS, de m'avoir donné l'opportunité de suivre cette formation

Monsieur RAKOTOARISON Rado Zoherilaza, d'avoir accepté d'encadrer ce travail et qui a consacré son temps très précieux pour nous fournir ses idées et conseils pour arriver à terme de ce travail. Qu'il reçoit ici l'expression de mes profondes reconnaissances

Monsieur le Chef du Département Economie RAVALOMANANA Mamy

Tous les enseignants du Département Economie ainsi que tout le personnel du Département

Je présente mes profondes gratitude à toute ma famille pour leur soutien moral et matériel qui m'a apporté tout au long de mes études. J'adresse mes remerciements en particulier à :

Mon père Monsieur YOUSOUF Houmadi

Ma mère Madame HALIMA Salim

Monsieur et Madame Bastoine M'soma

Monsieur et Madame Maenrifa

Monsieur et Madame OMAR Youssouf

Mlle Naima Assoumani

Monsieur Naïffouddine Yssouf

Monsieur Farouk Soulaimana

Monsieur Mahamoud Daroussi

Tous mes amis et collègues de l'Université d'Antananarivo.

Nous adressons aussi notre profonde gratitude à tous ceux qui de près ou loin ont contribué à l'élaboration de ce présent document.

Sigles et abréviations

AFD :	Agence française pour le développement
AFSS :	Afrique Subsaharienne
AID :	Agence américaine pour le développement international
AMIE :	Appui à la micro-Entreprise
AUPC :	Aide d'urgence post-conflit
BAD :	Banque Africaine de développement
BADEA :	Banque Arabe pour le développement économique en Afrique
BCC :	Banque centrale des Comores
BEAC :	Banque des Etats d'Afrique Centrale
BM :	Banque Mondiale
CCIAC :	Chambre des Commerces, d'industrie et d'agriculture des Comores
DID :	Développement International Desjardins
DSCRP :	Document Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté
EDA :	Electricité d'Anjouan
EMESP :	Ecole de Médecine et de Santé publique
FADC :	Fond d'Appui au Développement Communautaire
FC :	Franc comorien
FDSE :	Faculté de Droit et des Sciences Economiques
FLASI :	Faculté des lettres Arabe et des Sciences Islamiques
FLSH :	Faculté des lettres et des sciences humaines
FIDA :	Fonds International de Développement Agricole
FMG :	Franc Malgache
FMI :	Fond Monétaire Internationale
FNUAP :	Fond des Nations Unies pour la Population
FRPC :	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
FST :	Faculté des Sciences et Techniques
IFERE :	Institut de Formation des enseignants et de recherche en Education
IPPTE :	Initiative des pays pauvres très endettés
IUT :	Institut Universitaire de Technologie
MA-MWE :	Société d'eau et électricité des Comores
MEN :	Ministère de l'Education Nationale
MECK :	Mutuelle d'épargne et de crédit des Comores

MIRAB :	Migration Rémittences Aide Bureaucratie
ONG :	Organisme non gouvernementale
ONU :	Organisation des Nations unies
OUA :	Organisation de l'Union africaine
PIB :	Produit Intérieur brut
PIED :	Pays Insulaires Envoi de Développement
PME :	Petites et moyennes entreprises
PNAC :	Pharmacie Nationale autonome des Comores
PNB :	Produit national brut
PNUD :	Programme des Nations unies pour le Développement
SCRP :	Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté
SNPT :	Société Nationale des postes et des télécommunications
UNICEF :	Fond des nations unies pour l'enfance

Préface

Ce travail que nous avons réalisé est destiné aux autorités et aux politiciens des pays envoi de développement, en particulier ceux du gouvernement comorien.

Aux Comores comme aux autres pays envoi de développement ont élaboré une nouvelle stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. Il est à noter que la plus part de ces pays n'ont pas encore pu atteindre les objectifs de développement de leurs pays. Malgré les efforts des bailleurs de fonds en faveur de l'Union des Comores, les Conditions de vie comoriennes restent toujours difficiles. C'est cette raison qui nous a conduits au choix de notre sujet intitulé « Stratégies de réduction de la pauvreté aux Comores ».

Ainsi, nous souhaitons que ce présent document serve l'archipel des Comores ainsi que les autres pays envoi de développement.

INTRODUCTION

L'archipel des Comores est composé de quatre îles d'origines volcaniques occupant une superficie de 2236km² inégalement réparties entre la grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte. Les Comores se situent au sud-ouest de l'Océan Indien entre l'Afrique et Madagascar dans le canal de Mozambique. Selon les résultats fournis par le dernier recensement, la population comorienne est environ 710960habitants¹, soit une densité moyenne de 328 habitants par km². Une forte densité est évidente dans les villes plus particulièrement à Moroni la capitale économique des Comores. La main d'œuvre malade, insuffisante, fut la raison majeure de classer les Comores parmi les pays les moins avancés du monde.

Depuis aux années 80 période de maturation souveraine, une crise économique continue inlassablement à frapper les Comores. Ces derniers ont une balance commerciale toujours déficitaire, un critère de témoin d'une économie médiocre. En effet le PIB reste constamment insuffisant par rapport au revenu de la population. La croissance économique par habitant est pratiquement négative et le taux de la pauvreté touche 40% de la population totale. Jusqu'à nos jours la pauvreté règne continuellement ce qui rend difficile l'accès aux services de bases. Toutefois l'économie des Comores est victime d'une instabilité politique, de chômage, une mauvaise gestion et des problèmes sociopolitiques.

Par ailleurs, la charge de la dette publique pèse lourdement sur les finances publiques et la balance des paiements, et apparaît comme une contrainte difficilement surmontable susceptible d'hypothéquer le développement du pays.

En effet il est un fait d'analyser les causes de cette impasse de pauvreté qui frappe les Comores.

Ainsi notre document s'articule au tour de deux grandes parties :

- Les principales causes de la pauvreté aux Comores.
- Les différentes mesures de lutte contre la pauvreté de ce pays

¹ Source : RGPH, 2003

Partie I : Quelques obstacles et causes de la pauvreté aux Comores

Dans cette première partie se consacre en premier lieu sur les origines de la pauvreté aux Comores qui s'explique par la faiblesse de la production intérieure liée à la stratégie de développement adoptée depuis l'indépendance. Le second est les causes de la pauvreté aux Comores. Ce dernier résulte de nature conjoncturelle. Il provient de phénomènes exogènes. La chute du cours des produits d'exportation, des mesures d'ajustement interne comme la réforme administrative mais surtout la dévaluation de la monnaie comorienne par rapport au franc français qui a entraîné une forte baisse du niveau de revenu intérieur relatif de ceux qui n'ont pas aucune relation avec l'extérieur. Soit par les exportations ou par les transferts des fonds importants de la diaspora comorienne.

CHAPITRE 1 : Profil de la pauvreté

La manifestation de la pauvreté aux Comores est relativement récente et semble avoir pris sa source au milieu des années 80. La population s'appauvrit de jour en jour, si l'on se réfère à l'évolution du revenu réel par tête d'habitant. Celui-ci continue de baisser de façon régulière depuis 1985 de l'ordre de 1 à 2% par an et se situe, aujourd'hui près de 17% de son niveau de 1985, ce qui a ramené le niveau de vie de la population à un niveau équivalent à celui d'il y a plus de 34 ans au moment de l'indépendance.

Malgré une importante aide extérieure de l'ordre de 100 \$ par habitant au cours des années 80 jusqu'à présent, soit l'équivalent de plus d'un cinquième du PIB et environ quatre fois la moyenne de l'Afrique subsaharienne ; la croissance économique est restée sensiblement en deçà de l'accroissement de la population (1,2% contre 2,7% par an). Une situation qui se traduit, au niveau micro-économique, par une montée régulière de la pauvreté. L'enquête sur la consommation des ménages de 2004 confirme cette détérioration du niveau de vie et l'on estime à 40%² le nombre des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté

1.1-Définition du concept de la « pauvreté »

² Abdullah Ben Saïd, Enquête intégrale sur le budget et consommation des ménages, Commissariat général au plan, 2004, P 9

La pauvreté est définie comme une situation dans laquelle, on ne dispose pas des ressources nécessaires pour assurer la substance ou bien comme une situation dans laquelle on ne possède pas les moyens nécessaires permettant de participer à toutes activités considérées comme normales dans une société.

1. 2-Evaluation monétaire de la pauvreté

Aux Comores, la première enquête réalisée auprès des ménages date de 1966 par l'INSEE, puis en 1980 et 1991. Ces études n'ont pas permis de déterminer avec certitude le seuil de la pauvreté. C'est à partir de 1995, sur un financement du gouvernement comorien à travers un prêt du MERCAP (Macro-Economic Reform and Capacity Building Adjustment Program) de la Banque Mondiale et avec l'assistance du PNUD, qu'une enquête exploratoire dite budget-consommation a été réalisée sur les îles de l'archipel des Comores. La question essentielle était de savoir comment mettre en place un certain nombre de réformes dans des conditions difficiles et en même temps empêcher une nouvelle dégradation de la pauvreté.

A- méthode de la collecte des données

L'enquête exploratoire " budget - consommation " réalisée en 2004 a porté sur un échantillon de plus de 2000 ménages sélectionnés. Trois strates ont été retenues : la capitale Moroni, les autres villes et le milieu rural. Sur la base de ces critères, 996 ménages ont été sélectionnés en Grande-Comore, 864 à Anjouan et 150 à Mohéli, ce qui a conduit à un échantillon de 2010 ménages. L'enquête était constituée de 900 questions basées sur le niveau de vie des ménages.

B-Elaboration d'un profil de pauvreté

La méthode utilisée dans l'analyse empirique pour la détermination du profil de pauvreté est la combinaison de l'approche normative incluant les besoins biologiques et essentiels, et de l'approche relative qui consiste à définir comme pauvre, un pourcentage de la population se situant dans "le quintile inférieur" à la distribution des dépenses de consommation. Cette démarche a permis d'estimer sur la base du panier de la ménagère, le montant minimum permettant de vivre de manière convenable aux Comores. Le calcul est fait à partir du seuil de survie alimentaire déterminé, par l'achat de 2400 calories de riz par personne soit 475 FC par jour et d'un supplément des besoins essentiels estimés en moyenne à 25% de la dépense totale qui est, le seuil de survie non alimentaire. L'on a obtenu qu'il faut un minimum de 593,75

Francs Comoriens (FC) soit un peu plus de 12500fmg pour subvenir aux besoins d'un adulte par jour soit 216718,75FC³ par an, l'équivalent de 4562500fmg comme seuil de pauvreté absolue.

Tableau1 : Classement de niveau de vie par consommation

Catégories des ménages	Niveau moyen de dépense de consommation en franc/ an
Les plus riches	337859
Les riches	204557
Les personnes à revenus moyens	153105
Les pauvres	101178
Les plus pauvres	51198

Source : PNUD et le Gouvernement comorien « Développement humain et Elimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale »,2003

Le classement des ménages en catégories socio-économiques homogènes selon une répartition par cinq groupes et par ordre décroissant de dépenses de consommation (tableau 1) permet de connaître l'écart de niveau de vie entre riches et pauvres. Ainsi en considérant le dernier groupe comme étant le seuil de pauvreté relative caractérisant les 20% des ménages les plus pauvres, l'on observe que le niveau moyen de consommation des comoriens les plus riches est six fois plus élevé que celui des 20% les plus pauvres. Nous pouvons dire que la plus grande partie du patrimoine appartient aux mains d'un petit nombre de familles.

1.3-Identification géographique des pauvres

La pauvreté est présente, à des degrés divers, dans toutes les îles (tableau 2) et d'une manière très accentuée d'un milieu à un autre. Elle sévit plus particulièrement dans le milieu rural avec une incidence de près de 40% où les ménages, sont généralement tributaires d'une seule activité (agriculture).

³ Maillane M'hadji et Houma di Abdallah, Enquête exploratoire budget-consommation, 1996, Direction de la statistique, Moroni, 97

Néanmoins, la pauvreté affecte moins les ménages qui se consacrent à la polyculture, à l'élevage, à la pêche et aux activités de commercialisation. Les paysans sans terre ou les métayers représentant 20% des ménages selon le recensement de 1991, forment la couche de la population la plus vulnérable des Comores. Ils se trouvent principalement à Anjouan et parmi les immigrants installés à l'île de Mohéli.

Tableau 2 : Incidence de la pauvreté dans la population

		Moroni	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Grande Comore	incidence %	10,9	38,6	46,1	41,1
	nbre de pauvres	3 713	4 068	97 920	105 701
	Population	34 168	10 546	212 471	257 185
Anjouan	incidence %		51,1	67,3	62,1
	nbre de pauvres		33 931	95 234	129 165
	Population		66 400	141 528	207 928
Mohéli	incidence %		32,9	59,1	52
	nbre de pauvres		3279	15 958	19237
	Population		9 954	27 018	36 9722
Union des Comores	incidence %	10,9	47,5	53,9	40
	nbre de pauvres	3 713	41 278	209 112	254 103
	Population	34 168	86 900	381 017	502 085

Source : PNUD et le Gouvernement comorien « Développement humain et Elimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale »2003

1.4-Pauvreté monétaire et situation globale aux Comores

La pauvreté monétaire renvoie à la proportion de personnes qui disposent d'un revenu inférieur à un revenu minimum permettant de mener une vie décente dans un pays donné. Ce revenu minimum appelé seuil de pauvreté monétaire était de 285144fc par tête et par an en moyenne en 2004, soit 285144fc pour Grande Comore, 217287fc pour Anjouan et 274725fc pour Mohéli. Les indicateurs de la pauvreté sont généralement calculés à l'occasion des enquêtes sur le budget et consommation des ménages. Aux Comores, il y a eu deux enquêtes

de ce type, l'une en 1995 et l'autre en 2004. Selon les résultats de la dernière enquête, la pauvreté monétaire a baissé aux Comores au cours de la dernière décennie, passant de 47,3% des ménages en 1995 à 37% en 2004. Un point remarquable de cette baisse de la pauvreté est le recul des disparités entre les îles. C'est surtout au niveau des ménages vivant dans l'île d'Anjouan et de Mohéli qu'on a observé la plus forte baisse de la pauvreté.

Tableau3 : Evolution de la pauvreté par île entre 1995 et 2004

Période 1995		Période 2004	
Gde Comore	34,2%	Gde Comore	35,3%
Anjouan	60,9%	Anjouan	38%
Mohéli	55,9%	Mohéli	37,8%

Source : enquête sur la pauvreté, 1995,2004

Anjouan, avec une population estimée à 237.328 habitants en 2003 et une densité de 575 hab/km², est l'île la plus pauvre avec un faible niveau de développement humain. Elle se caractérise par une forte densité de la population, une forte incidence de la pauvreté et un taux de fécondité élevé. Ces observations sont confirmées par des enquêtes localisées qui ont également mis en évidence un taux élevé de malnutrition chez les enfants. Les problèmes environnementaux sont particulièrement sévères par suite d'érosion des bassins versants en plus des problèmes d'alimentation en eau potable.

Grande-Comore, avec près de 290140 habitants (258hab/km²) est l'île la plus riche. Elle bénéficie plus de l'appui du secteur public, des secteurs informels et informels. Les transferts de fonds de la forte communauté émigrée résidant en France principalement contribuent à l'enrichissement de cette partie de l'archipel.

Mohéli, peuplée de 30644 habitants (123hab/km²), possède des avoirs ruraux et fonciers par habitant les plus élevés. Elle reçoit plus un flux migratoire important en provenance des autres îles (Grande-Comore et Anjouan).

Ces différences de niveau de développement humain se confirment également par les indicateurs socio-économiques sélectionnés par îles.

Chapitre II : L'origine de la pauvreté aux Comores

L'origine de la pauvreté aux Comores se caractérise par plusieurs domaines. L'exiguïté du pays et l'isolement des îles des Comores rend difficilement les échanges entre les îles. La croissance rapide de la population par rapport au pays n'entraîne pas seulement la réduction des terres cultivables mais également de la diminution de la production locale. L'instabilité politique mise en place aux années 80 lors de l'accession de l'indépendance attribue l'incidence de la pauvreté de ce pays.

2.1: Faits historiques, culturels et religieux

Bien que le peuplement soit d'origine divers, les comoriens constituent un seul peuple cimenté par la même culture et la même langue à travers les quatre îles de l'archipel. Aussi, une seule et même religion, l'Islam, guide-t-elle la vie de tous les comoriens. Cet Islam sunnite, rite chaféite, survit admirablement en harmonie avec un système coutumier imposant également la solidarité, l'honneur, la tolérance et la culture de paix.

Par ailleurs au sein d'un même village, les jeunes enfants sont repartis dès leur naissance en classes d'âges et parcourent les épreuves de la vie pour devenir peut être un jour des notables. Divers rites et cérémonies marquent les étapes pour permettre à l'individu de trouver une place dans la société.

Le mariage coutumier ou le Grand mariage, mobilise les notables et toutes les classes d'âges, hommes et femmes au cours des cérémonies qui durent une dizaine de jours. Ces cérémonies se réalisent suivant un ordre rituel (spectacle, danses et multiples festins). La famille du marié y présente l'or, du bétail, un trousseau à la mariée et régale tout le village, tandis que la mariée apporte de son côté, la maison conjugale. Le coût exorbitant du coutumier, peut dans certains cas, retarder plus que de raison le mariage du garçon comme de la fille. Ainsi certaines filles peuvent dépasser la quarantaine et rester célibataires et supposées chastes, faute pour les parents d'avoir trouvé le mari qui convient ou les moyens nécessaires au financement des festivités matrimoniales.

En terme économique, le coût d'une telle fête est très élevé ; en moyenne autour de 30 millions de FC et peut aller, dans certains cas jusqu'à 80 millions FC. Les dépenses recouvrent la dot sociale (autour de 2 millions FC) qui est remise à la famille de la fille le

dimanche, neuvième jour du mariage ; le don des tissus (de 2 à 3 millions). Le financement des danses, du spectacle du samedi soir tourne autour de 400.000 FC. Pour acquérir l'argent permettant de financer ces festivités, le futur marié doit travailler dur et épargner pendant plusieurs années.

On ignore le montant réellement dépensé au cours d'une année pour la réalisation de toutes ces cérémonies qui concernent surtout l'île de la Grande-Comores et, dans une moindre mesure, Mohéli et Anjouan.

Néanmoins selon les informations officieuses on avance un montant de 5 à 6 milliards FC⁴ par an, et cela sur toute l'étendue du territoire. Ces dépenses coutumières (Grand mariage ou enterrement) sont souvent qualifiées d'ostentatoires ; elles ont toujours été critiquées allant même jusqu'à l'interdiction des cérémonies. Car une bonne partie de produits consommés (bétail, riz, sucre...) est importée. Cela continue à accroître le déficit de la balance commerciale.

On peut cependant remarquer que, non seulement l'interdiction de cette pratique n'a jamais abouti, mais au contraire qu'elle se renforce avec le besoin d'affirmation identitaire actuelle.

Si le Grand mariage est considéré pour certains auteurs comme un instrument de redistribution du revenu, il est également sans doute un facteur d'appauvrissement car il détruit l'épargne des familles en limitant leur possibilité d'investissement. De cette manière, la tradition du grand mariage pourrait être au cœur d'un mécanisme original de développement. Cela demande toutefois qu'une politique d'incitation appropriée soit mise en place (comptes rémunérés du grand mariage).

2.2: La discrimination des femmes dans les milieux sociaux

Jusqu'au début des années 60, le système éducatif comorien était une copie conforme ou plutôt la caricature de celui en vigueur en France dans les années 50. C'est en milieu des années 70 que l'école commençait à rehausser le niveau de scolarisation primaire avec 24986élèves⁵ correspondant à un taux de scolarisation inférieur à 15%. C'est de cette

⁴ Source : <http://www.comores-online.com/mwezinet/economie/capital.htm>

⁵ PNUD, Rapport national sur le développement humain, 2006

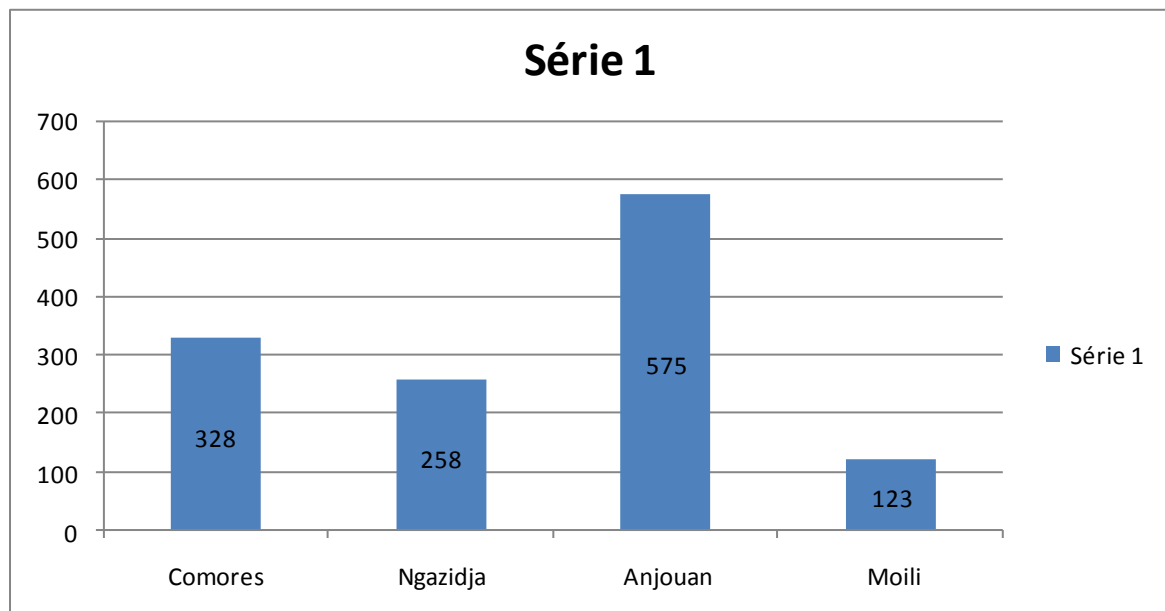
période que date la véritable prise de conscience de l'injustice faite aux filles, largement sous-scolarisées pour très nombreuses raisons d'ordre tant social économique qu'idéologique. Bien que ces dernières années on a une amélioration de la scolarisation passant 104274⁶ élèves en 2003 contre 78527 en 1996, la situation est toujours en faveur des garçons avec des disparités selon l'île et le sexe. La raison principale est d'ordre culturel, liée à la résistance de la société à toute idée de scolariser les filles. Les parents tendent à favoriser plus la scolarisation de leurs fils que celle de leurs filles simplement par ce que celles-ci auront des maris pour s'occuper d'elles tandis que les garçons devront prendre d'autres responsabilités en dehors de leur famille. Le non-scolarisé des filles a des conséquences notables dans le milieu du travail car on assiste à un mode de travail à dominance masculine. C'est-à-dire une partie non négligeable de la population féminine en âge de travailler est classée dans la plupart des cas, dans la catégorie des inactives alors qu'elle contribue indirectement à la formation de revenus en produisant des services issus des travaux souvent pénible mais non rémunéré ou peu monétisé. Cette situation est due au fait que les hommes cherchent plus activement du travail après leurs études, avec beaucoup moins de contraintes liées au déplacement et à l'éloignement que les femmes. En effet selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) le taux de chômage est de 14,3% dont 18,5% des femmes contre 11,9% plus particulièrement à Mohéli. Par ailleurs les comoriennes participent beaucoup moins que les hommes aux activités politiques, et sont très minoritaires dans les postes de responsabilité et de décision. Un tel phénomène a comme corollaire une aggravation de la pauvreté surtout en milieu rural. Cela implique que le développement demeure un rêve. « Pour permettre aux personnes d'échapper à la pauvreté et accéléré le rythme du développement, il faut reconnaître leurs droits fondamentaux et leur permettre de les exercer (Etat de la population mondiale, page 14) » cela suppose qu'on accorde aux femmes leurs droits qui à terme leur permettront d'atteindre un niveau de vie viable. Ainsi il serait souhaitable de renverser cette tendance par une sensibilisation des femmes, une incitation des femmes à participer à s'impliquer dans la vie politique du pays en s'engageant dans les partis politiques

2.3: Exiguïté du pays par rapport à la population

⁶ PNUD, Rapport national sur le développement humain, 2006

Avec 2236km² aujourd'hui en 2009, les estimations sont à 710960 habitants⁷. Cet accroissement place l'archipel des Comores parmi les pays ayant une croissance démographique les plus élevées du monde. La densité moyenne est élevée 328 habitants/ km² et varie sensiblement d'une île à l'autre. Grande Comores 258habitants/km², Mohéli123habitants/km² ; Anjouan avec 575habitants/km² est loin la plus densément peuplée. Dans certaines régions de l'île d'Anjouan, la densité a même dépassé 1000habitants/km². Ces disparités semblent déjà grave à la première vue. Elles sont encore plus graves si on compare la densité par rapport à la surface totale de l'île mais par rapport à la surface cultivable. Près de 40% des comoriens vivent directement de l'agriculture et trouvent des difficultés car certaines terres considérées comme cultivables n'ont qu'un très faible rendement.

Fig1 :densité de la population par île en 2003



Source : Ressecement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2003

Le taux d'accroissement de la population serait de 2,7% par an (la population double son effectif tous les vingt cinq ans). Cependant, il est certain que ce taux d'accroissement démographique suit une « progression géométrique tandis que la production croît une progression arithmétique »⁸ comme l'a bien montré **T.R.Malthus** dans son œuvre intitulé Essai sur le principe de la population. Cet accroissement est véritablement insupportable

⁷ Source : RGPH, 2003

⁸ T. Malthus, Word population, Janvier 1988, 8p

pour l'économie comorienne . Les investissements nécessaires pour chaque année, ne seraient ce que pour maintenir le niveau de vie(création d'emploi, salles de classes, hopitaux eau,etc) ne peuvent suivrent cette progression.

2.4: Explosion démographique

Les Comores sont l'un des pays les plus pauvres du monde. La proportion des ménages vivant au dessous du seuil de pauvreté était de 37% en 2008 avec un produit national brut (PNB) de 450 dollars par habitant et par an. Le taux de pauvreté varie selon les îles et apparaît plus élevé dans les zones rurales. Le contexte démographique montre bien que l'archipel est densément peuplé (taux d'accroissement annuel de la population de 2,7% donnant un potentiel de doublement en 25 ans, avec une densité de 301 habitants/km² en 2006), d'autant plus qu'au sein des îles, la population est essentiellement concentrée sur les basses altitudes autours des plaines côtières et sur les premières pentes qui correspondent aux zones cultivables. Cela signifie que les gros problèmes actuels de protection de l'environnement vont s'aggraver si le pays ne prend pas dès maintenant les mesures appropriées pour y faire face.

En effet, sur la base de cette étude, il semble qu'une croissance démographique rapide fait obstacle au développement du pays. Sur cette même étude plusieurs organismes internationaux notamment, l'Agence américaine pour le développement international(AID)et la Banque mondiale ont fortement souligné que la politique démographique constituait un critère pour évaluer le sérieux de l'effort au développement mené par le pays potentiellement bénéficiaire d'une aide.les analyses approfondies, nous montrent clairement que la croissance démographique rapide réduire bien l'épargne privée. Elle provoque enfin une diminution du revenu individuel et à terme de l'augmentation de la vulnérabilité.

Tableau4 : Effectifs et répartition de la population en 2003

Région	effectifs		Superficie km ²	Superficie agricole km ²	Densités totales des îles	Densité agricoles des îles	Urbain		rural	
	Nombre	%					Effectifs	%	Effectif s	%
Mohéli	35751	6,2	290	276	123	130	19581	54,8	16170	45,2
Anjouan	243732	42,3	424	406	575	600	69811	28,6	173921	71,4
Ngazidja	296177	51,4	1147	1066	258	278	71473	24,1	224704	75,9
Comores	575660	100	1861	1748	328	329	160865	27,9	414795	72,1

Source : recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2003

2.5: Effets d'inégalités

Les Comores ont un revenu par habitant de l'ordre de 450\$ par an. Le revenu par tête d'habitant selon le sexe relève une disparité des revenus en faveur des hommes. Cela peut expliquer par le fait que le taux d'activité chez les femmes est plus faible et le taux de chômage plus élevé. L'indice de l'inégalité des dépenses par tête a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie. Cette inégalité a souvent augmenté sur l'île d'Anjouan, et dans une moindre mesure, à Grande Comore alors que l'inverse a prévalu à Mohéli. A cet égard, la décomposition des sources du niveau de revenu de l'inégalité met en relief le rôle de la démographie du ménage, ainsi que l'instruction du chef de ménage, la proportion d'employés par ménage, et la localisation spatiale. Notons en fin que le transfert monétaire de diaspora comorien incite à augmenter l'inégalité des dépenses, en particulier à grande comore. Ensuite nous constatons que la pauvreté a tendance à s'accroître au niveau du pays si l'inégalité des dépenses s'accroît au cours du processus de croissance économique.

2.6-Les transferts monétaires

Le développement de ceux dernières décennies a été freiné par la combinaison de différents facteurs tels que les crises politiques récurrentes, les déséquilibres macroéconomiques et les chocs extérieurs. Ce qui s'est traduit par une baisse progressive du

PIB réel par habitant à un taux moyen annuel d'environ 1% depuis le milieu des années 90. Cette situation a fini par affaiblir la capacité des Comores à rembourser leur lourde dette extérieure. Cependant l'économie des Comores est de structure « MIRAB ». Dans ce contexte, les fonds envoyés par les membres de la diaspora comorienne à leurs familles ont permis de maintenir la consommation intérieure et offrir une protection contre les effets négatifs de la dégradation du terme de l'échange. Les versements de la diaspora comorienne représentent une part des plus élevée du PIB au monde pour atteindre environ 18% en 2005. Ces envois des fonds caractérisent à la fois l'économie et la société des Comores. Ils ont un rôle contre –cyclique et on leur attribue faussement une contribution à la croissance et aux performances d'exportations, alors qu'ils contribuent sur tout à un déficit commercial structurel important. Ces fonds servent essentiellement à la consommation et découragent le travail et la production aux Comores, car les familles concentrent leurs efforts à constituer des stratégies d'accumulation de richesses, en facilitant la migration des membres de la famille, dans la perspective de transferts de fonds en retour.

2.7 : Le poids de la dette

Les Comores continuent depuis deux décennies à être accablés par un endettement extérieur non viable. A la fin 2005, la dette extérieure publique des Comores était estimée à 265 millions de dollars (soit 70% du PIB)⁹. La part des créanciers multilatéraux s'élevait à 802%. A la fin de 2005, les arriérés à l'égard des créanciers publics se montaient à 93 millions de dollars (soit 160% de recette de l'Etat et 106% de réserves internationales brut) dont 2/3 étaient dus aux créanciers, multilatéraux principalement la BAFD et la (BADE). Durant la même période les obligations de la dette extérieure atteignaient 7.5 millions \$ (13,5% des recettes) et les Comores remboursèrent environ la moitié de ces obligations. Si les Comores répondent aux critères de revenus et d'endettement ils bénéficieront un allègement de la dette. Conformément aux décisions des conseils d'administrations du FMI et de la banque mondiale du 6 et 7 septembre 2006, les Comores font partie de la liste des pays devant bénéficier de l'IPPTE. Ce qui accordera d'avantage le pays de temps qu'initiale accordé par l'IPPTE pour établir un bilan satisfaisant dans le cadre du programme intermédiaire du programme du FMI qui pourra ouvrir la voie à un accord de facilité pour la réduction de la pauvreté.

⁹ Banque mondiale, Association internationale de développement, Novembre 2006, Union des Comores, P29

2.8 : Dévaluation de la monnaie

Les pays de l'Afrique francophone ont conservé dès leur accession à l'indépendance, le système monétaire hérité de l'ère coloniale. De ce fait ils ont donné leur aval à leur maintien dans la zone franc dominée par la France. L'appartenance des pays africains a deux implications :

-Le FCFA est librement convertible en franc français.

-Ces pays bénéficient de la garantie monétaire de la France. La zone franche se divise en trois banques : la BCEAO, la BEAC et la BCC. Les enjeux d'un tel système sont multiples : la France a maintenu des relations commerciales et financières très considérables avec ses anciennes colonies ; la parité fixe et la libre convertibilité sont assurées par le trésor public français. Depuis l'apparition de l'Euro (1€=491,96775fc)¹⁰ les relations commerciales des Comores avec les îles de la sous région se trouvent handicapés par sa monnaie forte : les produits venant des Comores perdent de compétitivité face aux autres produits de la sous région sur le marché. Lorsque les devises obtenues à partir des exportations s'annoncent insuffisantes par rapport aux importations la France pourrait décider unilatéralement la dévaluation. C'est dans ce climat que les pays de la zone franc ont vu leurs monnaies dévaluées en janvier (1994) de 50% pour le FCFA et 33,3% pour le cas des Comores. Ceci a comme conséquences, une inflation importée, un déficit chronique de la balance commerciale dont les répercussions sur le pouvoir d'achat des ménages accentue la pauvreté sur la population plus particulièrement en milieu rural. Cette politique n'est pas bénéfique pour les pays ayant une forte propension à importer tel que les Comores qui n'a rien à exporter.

¹⁰ Source : Banque centrale des Comores, 2002

Chapitre III : Les causes de la pauvreté aux Comores

L'économie des Comores est une petite économie insulaire de 710960 habitants¹¹ repartis inégalement entre les trois îles qui constituent actuellement l'Union des Comores. Les Comores sont l'un des pays les plus pauvres du monde, ayant une infrastructure des transports peu développée. Les ressources naturelles sont bien limitées et une population jeune en forte croissance. Les causes de la pauvreté aux Comores sont marquées par une instabilité politique institutionnelle. Des troubles politiques ont paralysé le développement économique et social. Elles sont aussi de l'ordre macroéconomique. Les déséquilibres macroéconomiques et les chocs extérieurs ce qui se traduit par une baisse progressive du produit intérieur brut(PIB).

3.9 : Le poids de l'Union des Comores sur l'économie comorienne.

Il est nécessaire de rappeler que depuis l'indépendance, les autorités centrales avaient négligé le développement de deux autres Îles sœurs au profit de l'Île de la capitale des Comores où siège du gouvernement (Grande-Comore). L'île d'Anjouan par exemple, la plupart des régions n'ont pas des infrastructures routières, électricité, téléphone ou même accès à l'eau potable.

Ces disparités entre les Îles ont favorisé l'émergence des mouvements séparatistes au milieu des années 90. Le pays a connu les premières crises séparatistes avec la sécession de l'Île de Mohéli mais surtout celle d'Anjouan en 1997 qui voulait se retourner à la colonisation pour se rattacher à celle de Mayotte dont le niveau de vie est trois fois supérieur à celui de l'Union des Comores. Face à cette mauvaise situation, des conférences inter-îles avaient regroupé toutes les parties comoriennes en vue de mettre fin à la crise séparatiste. Il s'agit notamment de la conférence d'Addis-Abeba en Ethiopie du 13 décembre 1997 et celle de l'île de Madagascar le 13 décembre 1998 sous l'égide des observateurs internationaux plus précisément : l'Organisation de l'Union africaine (O.U.A), l'Organisation des Nations Unies (O.N.U) et la Ligue des états Arabes. Ces rencontres n'ont pas pu déboucher une sortie de crise.

C'est ainsi que la République Fédérale Islamique des Comores vivra trois années d'un conflit inter-îles qui causa plusieurs pertes humaines, des dégâts matériels considérables et surtout paralysa l'économie comorienne. Il a fallu attendre la signature de l'accord-cadre de

¹¹ Source : RGPH, Direction de la Statistique des Comores, 2003, Moroni

réconciliation nationale dénommée « Accord de Fomboni » réunissant d'une part le gouvernement comorien et d'autre part les différentes parties des îles (Grande-Comore, Anjouan et Mohéli). L'accord signé le 17 février 2001 à Fomboni (Mohéli) a permis de construire un nouvel ensemble comorien dénommé « Union des Comores » qui répond adéquatement à la nécessité d'un partage du pouvoir entre l'ensemble des îles, afin de permettre à celles-ci de concrétiser leurs aspirations légitimes, d'administrer et de gérer librement leurs propres affaires et de promouvoir ainsi le développement socio-économique.

Cependant, la nouvelle république « Union des Comores » est constituée de quatre présidents, l'un de l'Union des Comores et les autres des îles autonomes. Cet élargissement du gouvernement a multiplié des nouvelles tensions qui opposent le gouvernement central et ceux des îles autonomes sur les partages de compétences. Ces derniers pénalisent la croissance économique et à terme d'une aggravation de la pauvreté. Nous rappelons qu'une mission des services du FMI a séjourné récemment à Moroni afin d'évaluer les résultats enregistrés dans la mise en œuvre du programme appuyé par le FMI dans le cadre de l'Aide d'urgence post-conflit (AUPC) et pour mener des discussions sur un nouveau programme pouvant bénéficier de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du pays. La mission a rencontré le Président de l'Union des Comores, SEM Ahmed A. M. Sambu, les Gouverneurs des trois entités insulaires, le Ministre des Finances de l'Union, le Gouverneur de la Banque centrale des Comores, ainsi que des représentants du secteur privé, de la société civile et de la communauté des bailleurs de fonds. Les responsables du FMI attirent l'attention des dirigeants comoriens sur la gravité de la situation économique et sociale du pays. L'existence de ces différents ministres, entraîne des dépenses importantes de fonctionnement ainsi que des voyages fréquents à l'étranger qui sont très coûteux ; cela absorbe pratiquement les ressources du pays. Donc l'Etat n'arrive pas à mobiliser les ressources nécessaires pour financer les services sociaux (éducation, la santé, les travaux d'adduction d'eau ainsi que la construction des infrastructures, routes, ponts...).

3.10 : Instabilité sociopolitique

Depuis leur indépendance le 6 Juillet 1975, l'histoire de Comores a été marquée par une instabilité politique et institutionnelle. Le pays a connu multi-tentatives de coups d'état pendant les trois dernières décennies. Ces continuel troubles politiques ont paralysé sévèrement le développement économique et social et ont sérieusement affaibli les institutions politiques. En 03 Aout 1997, une crise séparatiste née de la sécession de l'île

d'Anjouan qui a autoproclamé son indépendance et instauré l' « Etat d'Anjouan » rejetant toute autorité de la république sur cette île.

En effet, suite à cette instabilité politique, il faudra attendre presque quatre ans pour que, de conférence en conférence et sous pression de la communauté internationale, les comoriens se mettent d'accord pour rassembler les îles dans un nouveau institutionnel supposé garantir l'unité et l'intégralité du pays. Aujourd'hui, une nouvelle structure de l'Union des Comores avec quatre présidents et quatre parlements est révélée particulièrement lourde et coûteuse pour un petit pays. En outre, la constitution n'a pas réglé la question fondamentale de la répartition des pouvoirs entre l'Union et les îles. Ce qui s'est traduit finalement par une lutte de pouvoir et d'influence entre les autorités de l'Union et celles des îles au sujet du partage des revenus et de l'exécution du budget. Il faudra aussi se rappeler que la détérioration de l'environnement politique n'est pas le seul facteur qui amplifie le sous-développement aux Comores. La dévaluation de la monnaie, l'inégalité, la culture, l'exclusion de la femme et de l'endettement constituent les piliers de la déstabilisation de l'économie fragile de l'archipel. Ces derniers ont contribué à détériorer les conditions de vie déjà difficiles de ses habitants.

3.11 : Mauvaises gouvernance

La gouvernance, depuis les citoyens jusqu'aux ministres implique le concours de nombreux acteurs et des nombreux partenaires. La nécessité d'une gouvernance efficace au niveau national comme international n'a jamais été aussi grande. En fait la réalisation des objectifs économiques et sociaux des pays en développement dépendra dans une large mesure de leur aptitude à renforcer leurs institutions et processus de gouvernance. En effet, les Comores comme les pays africains continuent à faire face à des graves problèmes de gouvernance car des années d'instabilité politique ont contribué fortement à affaiblir la légitimité et la responsabilité de l'Etat. Les faiblesses en matière de gouvernance économique et de capacité institutionnelle dans l'ensemble de l'administration publique constituent un obstacle de taille à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Le manque de transparence qui caractérise la gestion des finances publiques et la passation des marchés, l'absence des contrôles financiers et un système judiciaire défectueux, sont tous des facteurs qui ont entraîné à reprendre la corruption en toute impunité, contribuant ainsi non seulement à une dégradation de la qualité des services publics, mais également à une méfiance grandissante de la population à l'égard des institutions publiques. Pour **Jean Ngadjeu** «en

intervenant dans l'économie, en créant des entreprises d'Etat ou économie mixte, les pays africains espéraient en faire des établissements financiers autonomes de nature à dégager des excédents investissables à nouveau. Ils pensaient également que ces entreprises jouiraient un rôle important dans la formation de la main d'œuvre qualifiée et des gestionnaires. Aujourd'hui ces espoirs ne sont tout à fait concrétisés »¹². Les conflits de pouvoir entre le gouvernement central et les îles n'ont fait qu'aggraver la situation. Un sujet particulièrement inquiétant est celui des entreprises publiques, notamment les sociétés importatrices de riz et des hydrocarbures, la société nationale d'électricité(Mamwe) et la société des télécommunications, qui sont gérées de façon totalement opaque. Le secteur public des Comores fait face à une situation difficile, il est affecté par des mouvements des grèves, l'accumulation des arriérés des salaires et des compétences limitées. Selon les indicateurs de gouvernance de l'institut de la banque mondiale, les Comores se situent en deçà de la moyenne de l'Afrique sub-saharienne(AFSS), pour quatre des six indicateurs, en affichant un résultat particulièrement bas dans les domaines de l'efficacité des administrations publiques et de la lutte contre la corruption .Face à cela il serait important de limiter le pouvoir de l'Etat par une participation de la population dans la gestion des affaires de l'Etat. Ainsi **Garaudy** annonçait que « les économistes du XIIIe siècle, témoins de la gabegie qui sévissait dans les administrations impuissantes, incapables et corrompues(...) se sont attachés à restreindre le rôle des pouvoirs publics dans toute la mesure du possible, pour limiter au minimum le dommage qu'ils risqueraient de causer ».¹³

Devant une telle situation l'Etat par son manque de compétence contribue à exposer la population dans la misère. Pour s'éloigner de cette dernière la bonne gouvernance reste le seul remède.

3.12 : Incidences des exportations à l'échelle mondiale

L'archipel des Comores est l'un des pays importateur du monde. Les importations sont constituées par le riz et autres denrées alimentaires, produits dérivés du pétrole, ciment et biens de consommations.

Par contre, la presque totalité des exportations du pays repose sur les exportations agricoles limités essentiellement à un petit nombre de cultures de spéculation. Les principaux produits d'exportations sont : la vanille, le girofle et l'ylang-ylang.

¹² Jean Ngadjou, l'Afrique contre son indépendance économique, édition l'harmattan, 1998, P 165

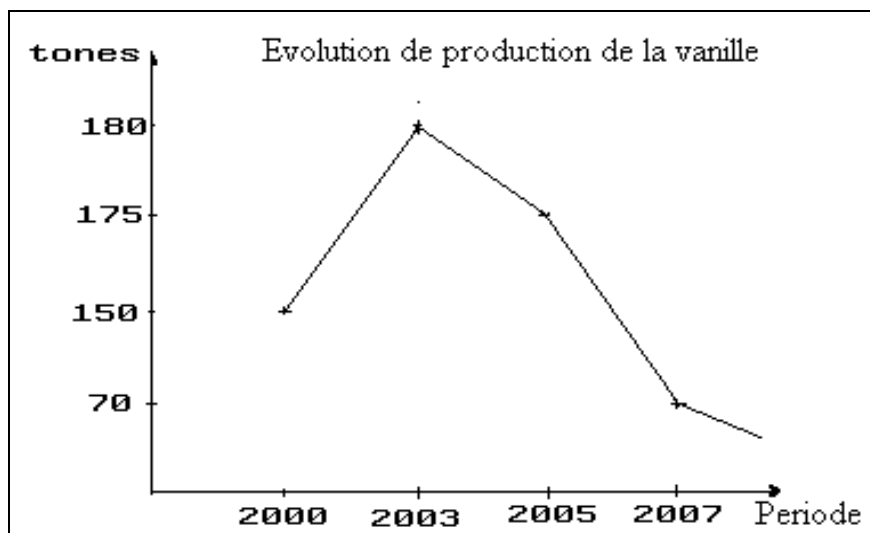
¹³ Garaudy, Appel aux vivants, Paris, seuil, 1979

➤ La vanille

La vanille est une culture d'origine Mexicaine. Elle est probablement l'épice la plus la plus fortement consommée. Elle sert à aromatiser les chocolats, les biscuits, les boissons, les yaourts et toutes sortes de cuisines.

Cependant, ce n'est qu'au début du XIXème siècle que le vannier a été importé en Océan indien. Aujourd'hui, l'archipel des Comores est le quatrième pays exportateur derrière Madagascar, Indonésie et Ouganda. La vanille est la principale source de devises (environ 10 millions de dollars US en 2001 et 2002, soit 60% de la valeur des exportations)¹⁴. Cette production a bénéficié pendant les cinq dernières années des prix favorables sur le marché mondial. La culture et la commercialisation de ce produit rythment, dans une large mesure de la vie économique du pays. De nos jours, la vanille se heurte à plusieurs concurrents, notamment l'île de Madagascar, Indonésie ainsi qu'Ouganda. Cette concurrence se manifeste suite au remplacement de la vanille de synthèse qui coûte beaucoup moins cher. En termes de quantité, les données s'établissent à 150 tonnes en 2000, 180 tonnes en 2003, et 175 tonnes en 2005. Cependant, la baisse tendancielle du prix sur le marché international a entraîné une baisse de la production jusqu'à 70 tonnes en 2006.

Fig2 : évolution de production de la vanille



Source : Agenda des Comores 2006 : ECONOMIE : Produits d'Exportation : vanille

¹⁴ Source : Agenda des Comores, 2006, Comores, P 13

➤ Le Girofle

Le girofle dit aussi « clous de girofle » sert d'aromate dans l'alimentation d'un grand nombre de pays. En effet, l'essence de clous, de feuilles et des branches du giroflier servent souvent en pharmacie pour la préparation de différents médicaments, en parfumerie, en savonneries, la préparation des dentifrices etc.

Néanmoins, la récolte de ce produit a une potentialité de 2000 à 3000 tonnes par an. Le marché de girofle est très instable à cause de ses multiples concurrents de la grande île de Madagascar, l'Indonésie et l'île de la Réunion.

En outre, les expériences vécues depuis longtemps montrent que le prix du girofle varie considérablement de l'importance des récoltes, du volume des stocks et de la demande mondiale. Ainsi, des nombreux planteurs ont souffert de l'instabilité du prix de clous de girofle et beaucoup ont abandonné ce secteur en faveur d'autre secteur jugé rentable. Le prix, après avoir été sur l'intervalle de 250fc à 300fc le kilogramme soit 5000 à 6000fmg avant l'année 1998, le prix a flambé à partir de l'année 2000 pendant laquelle la quantité a diminué significativement à cause des cataclysmes naturels qui ont ravagé toutes les plantations de girofliers indonésiennes.

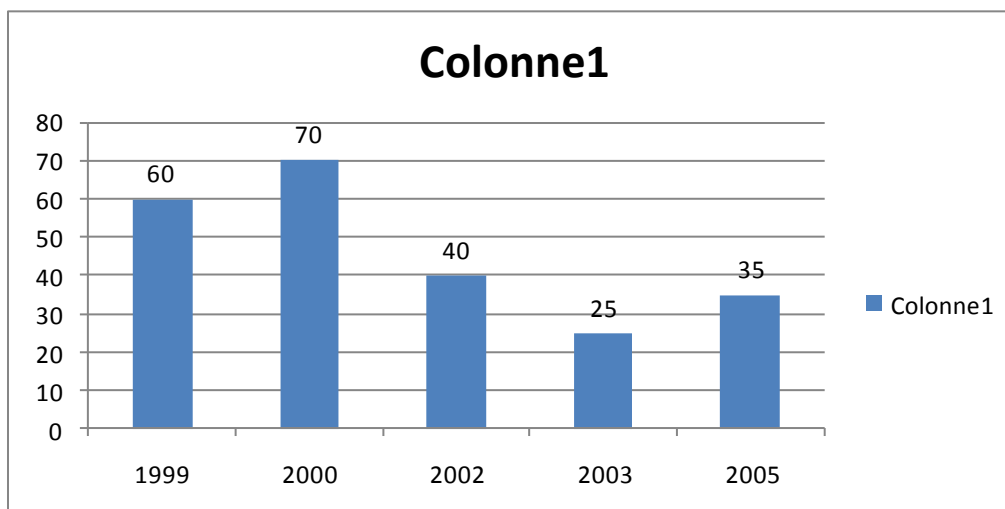
➤ L'Ylang-ylang

L'ylang-ylang est un arbre tropical à fleur mauve ou jaune, atteignant jusqu' à 30 pieds. L'ylang-ylang est à l'origine des îles de l'Océan indien (Madagascar, Réunion, Comores). Ce produit est utilisé pour fabriquer des parfums de luxe, la savonnerie. Il est utilisé également dans beaucoup de domaines notamment à la pharmacie.

Aujourd'hui, les Comores se placent au premier rang mondial avec 70% de la production d'ylang-ylang devant Madagascar et les îles de l'Océanie. La production est essentiellement réalisée surtout sur l'île d'Anjouan.

Cependant, le développement de la production est freiné par le vieillissement des plantations qui datent depuis la période de la colonisation. Aujourd'hui, le produit a fortement tributaire des variations de leurs cours sur le marché international et des variations technologiques en matière des produits de substituables.

Fig3 : évolution de la production d'ylang-ylang



Source : Direction des Douanes des Comores 2006 : Economie ; produit à l'exportation

La production est en baisse (35 tonnes en 2005 après avoir atteint 70 tonnes en 2000). Cette baisse est liée essentiellement à la chute de prix mais surtout à la faible productivité et la dégradation de production.

Partie II : Mesures de réduction de la pauvreté

L'analyse des causes, déterminants, manifestation et le vécu de la pauvreté aux Comores nécessite au préalable un cadre macroéconomique sain et une gestion saine et transparente des ressources publiques qui passent par une bonne gouvernance économique et judiciaire. Cette croissance n'est cependant pas suffisante pour atteindre les objectifs, si elle ne s'accompagne pas d'une réduction des inégalités des revenus et des discriminations dans l'accès aux services sociaux entre le milieu rural et urbain.

Le renforcement de capital humain, le renforcement de la décentralisation et la participation des acteurs dans la formulation et la mise en œuvre des politiques stables. Par ailleurs les événements vécus cette dernière décennie ont montré que les acquis en matière de croissance et de renforcement de capital humain sont souvent remis en cause du fait de l'occurrence de chocs de diverses natures et l'absence de protection contre les risques sociaux. Pour prendre en charge aussi une part harmonieuse et cohérente ces différents défis, nous proposons les démarches suivantes.

Chapitre I : Amélioration des systèmes de développement économique durables aux Comores

La crise politique, institutionnelle et économique qu'a connue l'archipel des Comores au cours des dix dernières années a contribué à la détérioration des conditions de vie des populations et à l'instabilité politique. La réduction conséquente des ressources budgétaires et de l'aide au développement est venue exacerber cette situation et accroître la vulnérabilité des populations. Des nombreux ménages échappent aujourd'hui à la pauvreté grâce aux transferts de diaspora. Cette situation ne peut perdurer et c'est pourquoi l'Etat Comorien, en concertation avec des pouvoirs des îles autonomes, est déterminé à créer des conditions d'une relance du processus de développement dans l'intérêt de tous les comoriens et comoriennes. De nos jours, les autorités comoriennes ont élaboré le DSCR (document stratégique de croissance de réduction de la pauvreté) qui permettrait un allègement de la dette à titre de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE). Avec la réalisation du document synthèse « SCR » en 2005 dont les acteurs publics, les organisations de la société civile et les organisations internationales sont engagés à la mise action de cette stratégie.

2.1 : Bonne gouvernance et développement économique

Depuis la période de séparatisme de l'île d'Anjouan en 1997, les Comores traversent un déséquilibre budgétaire dans les finances publiques. Les faiblesses en matière de gouvernance économique et de capacité institutionnelle dans l'ensemble de l'administration publique constituent un obstacle de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté.

En effet, comment intégrer la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des finances publiques des Comores ? Cette question n'est pas une nouveauté dans le paysage politique des Comores à partir du moment où elle a constitué ces deux dernières années la préoccupation fondamentale des populations comoriennes aussi bien les bailleurs de fonds. L'observateur banal de la société comorienne peut se demander pourquoi l'Etat comorien n'arrive pas à mobiliser les ressources pour financer son développement alors que tous les mécanismes institutionnels, juridiques et politiques sont mis en place ?

La réponse à cette question nous ramène à poser la problématique de la bonne gouvernance. L'absence de la bonne gouvernance au niveau de la gestion des ressources de l'Etat fait aujourd'hui que l'Etat n'arrive pas à formuler des solutions adéquates pour un développement socio-économique. Cette mauvaise gouvernance est engendrée par plusieurs facteurs :

- les arriérés des salaires impayés des fonctionnaires ;
- des salaires très faibles par rapport au pouvoir d'achat ;
- taux de taxation douanière et fiscale élevé ;
- manque d'une politique pour encourager le secteur privé ;
- l'absence d'un Etat fort défendant l'intérêt général

De ce fait, Pour lutter contre la pauvreté, le gouvernement devrait prendre des mesures pour promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques, créer un environnement favorable au développement du secteur privé et le respect de l'Etat de droit pour doper la croissance économique du pays. Il est attendu de l'Etat qu'il réponde aux exigences suivantes :

- assurer la santé publique, en fournissant des efforts particuliers pour lutter contre les maladies prioritaires, en améliorant la santé maternelle et la gestion du système de santé ;
- assurer l'éducation et la formation professionnelle des citoyens ;

- assurer le respect de la loi et des règlements par le pouvoir ;
- promouvoir un environnement sain et durable ;
- veiller à ce que le citoyen puisse effectivement jouir de ses droits et sa liberté ;
- accorder une large diffusion des informations aux médias publics et privés ; et
- organiser régulièrement des points de presse avec les différents ministres, afin de présenter au public la situation de leurs activités.

2.2 : Favoriser le secteur privé

Le secteur privé comorien a besoin de stabilité économique et politique, des ressources humains compétentes et de services financiers. Parmi ces services, figures notamment le capital de risque à moyen terme qui permet de faire des investissements productifs. Malgré aux Comores, l'existence de surliquidité dans les institutions financières (bancaires et non bancaires), les entreprises ont des difficultés à accéder à du crédit de moyen terme pour des investissements productifs. Cette situation a des conséquences majeures sur les entreprises comoriennes, notamment sur leur capacité à investir dans les nouvelles technologies nécessaires pour améliorer leurs productivités et leurs compétitivités.

Cependant, conscient de l'importance qu'occupe le secteur privé dans le développement économique du pays, l'Etat et plusieurs bailleurs de fonds ont créé des projets qui ont pour but d'encourager la création et le développement des entreprises. Il s'agit précisément, la chambre des commerces, d'industrie et d'agriculture des Comores (CCIAC), l'appui à la micro et petites entreprises (AMIE) financé par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le projet de fond d'appui au développement communautaire (FADC), les mutuelles d'épargne et crédits (MECK) et d'autres institutions.

a) *La Chambre de commerce, d'industrie et de l'agriculture des Comores(CCIAC)*

Elle a pour but de :

- encourager la création des petites et moyennes entreprises ;
- assurer pleinement le rôle d'interface entre le secteur privé et le pouvoir public ;
- accentuer les actions de promotions et d'encadrement des entreprises comoriennes ;
- aider le secteur privé comorien à participer aux mutations technologiques, économiques et commerciales en cours dans le monde ;

- améliorer les actions d'accompagnement des entreprises comoriennes dans leurs initiatives d'intégration et d'ouverture vers les marchés de la sous-région et du monde.

b) L'appui à la micro-entreprise (AMIE)

Depuis l'an 2000 le programme des nations unis pour le développement(PNUD) a mis en place un projet d'appui à la micro-entreprise (AMIE) qui a pour objet d'encourager la création des petites entreprises, d'octroyer à des conditions favorables des prêts à ces petites entreprises

La première phase de ce projet fut un succès, car elle a amélioré l'activité des artisans, agriculteurs, pêcheurs et surtout aux activités des femmes. Une seconde phase vient d'être mise en place dans le but de constituer de l'appui à la création et au développement de petites entreprises. Ce projet AMIE est actuellement dans les trois Îles de l'archipel pour pouvoir assurer des appuis de proximité aux petites entreprises comoriennes.

c) Fond d'appui au développement communautaire (FADC)

Le FADC est un fonds social mis en place par le gouvernement comorien avec l'appui de la banque mondiale. Il fonctionne comme un organisme à caractère public doté de la personnalité morale jouissant d'une autonomie administrative et financière. De par son statut d'institution financière, il est chargé d'apporter une assistance financière, technique et matérielle aux communautés villageoises et aux quartiers défavorisés des villes.

But :

- apporter un appui technique et financier aux communautés dans le cadre du développement socio-économique des Comores ;
- prendre part à la lutte contre la vulnérabilité des populations les plus démunies ;
- apporter une aide financière aux communautés pour la construction et la rénovation des infrastructures de base ;
- Pérenniser les infrastructures de base en mettant en place un mécanisme de gestion durable afin de permettre aux communautés de se prendre progressivement en charge.

En effet, la région ou le village bénéficiaire du projet doit participer à hauteur de 20% au coût d'investissement. Des taux plus faibles étant appliqués aux communautés préalablement identifiées comme pauvres. Le village doit prendre en charge le coût d'entretien et frais récurrents ; l'ensemble de la communauté doit participer à l'entreprise.

Tableau5 : Construction des infrastructures de base 2006

Iles	Population	Nombre de projets	Coût en FC
Ngazidja	104.650	68	2.046.641.239
Mohéli	64.213	35	780.812.083
Anjouan	68.120	30	790.270.150
Comores	236.983	133	3.617.723.472

Source : Agenda des Comores 2006, le FDC plan d'action 2005

d) Les « Sanduk » (caisses d'argent) et les mutuelles d'épargne et des crédits des Comores (MECK).

Deux réseaux sont mis en place aux Comores à partir de 1996 par le gouvernement comorien et des bailleurs de fonds internationaux (Fonds International de Développement Agricole FIDA et l'assistance technique d'une ONG canadienne Développement International Desjardins DID) : les « SANDUK » et les Mutuelles d'Epargne et des Crédits des Comores (MECK). Ce sont des organismes qui ont pour objet d'aider les personnes qui ne peuvent pas accéder aux crédits des institutions bancaires à cause des formalités juridiques et administratives complexes, mais qui ont la volonté de produire ou investir. Ce sont des sociétés à capitaux variables, associant des personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement par ses membres qui sont propriétaires-usagers.

Les finalités de ces sociétés sont : favoriser l'émergence aux Comores d'un véritable réseau autonome d'institutions mutualistes, capables d'améliorer de façon significative l'intermédiation financière en milieu rural et garantir sa pérennité. Elles doivent être en mesure de collecter l'épargne, de la faire fructifier et de la rétrocéder pour financer des initiatives économiques de base pour la population.

De nos jours vingt cinq (25) Mutuelles d'Epargne et des Crédits sont en exercice (12 en Grande-Comore, 8 à Anjouan et 5 à Mohéli). L'ensemble des mutuelles au 31 décembre 1998 disposait de 1810 membres. L'épargne collectée à ce moment était de 10 milliard de FC. Ces mutuelles ont connu une progression fulgurante au cours des quatre premières années de leur mise en place. Toutefois, le non paiement par le gouvernement comorien des fonds de contrepartie au fond international pour le développement agricole(FIDA) en 1998 a conduit au retrait de l'assistance technique du DID. Cette situation se répercute négativement sur les activités des mutuelles. Certains d'entre elles ont acquis une autonomie financière et les responsables cherchent d'autres bailleurs de fonds tels que l'agence française pour le développement(AFD), programme des nations unis pour le développement(PNUD), et la banque mondiale.

Cependant, le secteur privé comorien ne bénéficie pas en général les structures administratives et financières adaptées qui facilitent leur financement. Le recours aux crédits par le biais des institutions bancaires n'est toujours pas ancré dans les mentalités des entrepreneurs comoriens et surtout en milieu rural. Ceux qui ont pris le crédit bancaire ou mutuel, par manque d'encadrement, ont mal orienté leurs ressources et finalement ils sont tombés en faillite.

A cet effet, il est nécessaire de mettre en place des établissements des crédits spécialisés notamment pour les agriculteurs et les artisans, pour permettre aux entrepreneurs comoriens d'avoir une gamme des crédits adaptés à leur besoin. Les entrepreneurs doivent de leur côté restructurer leur méthode de travail et l'organisation administrative et financière de leurs entreprises, en recrutant un personnel qualifié afin de mieux concevoir leurs projets et rentabiliser ainsi leur investissement.

2.3 : le secteur informel

Le développement du secteur informel est un phénomène social nouveau aux Comores. Il est apparu au début des années 80 à l'initiative des comoriens rapatriés de Madagascar. L'informel touche presque toutes les branches d'activité. Le processus a commencé sur l'île d'Anjouan. Aujourd'hui, le phénomène est devenu national.

En effet, Le secteur informel regroupe généralement les personnes qui n'ont aucune formation intellectuelle. Ce secteur est caractérisé surtout aux Comores par des petits

commerces inter-îles ou d'import-export. Des marchands ambulants et autres colporteurs et conducteurs de brouettes marchandes sillonnent aussi bien les centres urbains que les campagnes plus nombreuses que jamais. Ce secteur contribue beaucoup dans l'économie en général et dans l'emploi en particulier à la lutte contre la pauvreté, mérite d'être entreprise. En outre, selon l'enquête sur la pauvreté menée en 2006, l'informel en termes d'emploi indépendant arrive en deuxième position après l'agriculture. Selon cette même enquête, la part de l'agriculture dans le PIB a diminué de 21% tandis que la part de l'informel est passée de 13% à 18,2%. Au regard de la structure de l'économie nationale, le secteur informel constitue un enjeu stratégique indispensable pour le développement et la lutte contre la pauvreté. Pour cela, son encouragement est indispensable.

2.4: Amélioration du secteur élevage

La population qui s'adonne à l'élevage toute filière confondue est relativement importante. Au delà du fait que l'élevage représente une épargne sur pied très importante, il participe également de façon très efficace, à la réduction de la vulnérabilité des ménages ruraux. En effet, le petit élevage constitue une activité génératrice de revenus majeurs pour les femmes comoriennes.

Ainsi, l'existence d'une politique d'alimentation de la productivité du cheptel est nécessaire pour augmenter plus rapidement une grande quantité de la viande et du lait les éleveurs. Pour illustrer bien l'importance qu'occupe le secteur élevage dans le développement économique de l'archipel des Comores, prenons un exemple pour le cas de l'île d'Anjouan surtout dans la région de Nioumakélé, la productivité animale a augmenté plus rapidement en grande quantité de la viande et du lait. Cette situation est observée à la dernière décennie où la production de lait a été multipliée par 5 (passant 1 ou 2 litre par jour pour la race locale, à 5 à 10 litres par jour pour les vaches métisses Friston Holstein). Les bovins métis atteignent 300 à 400 kg à l'âge de 3 ans au lieu de 200 à 250 kg au bout de 5 ou 6 ans pour les races locales.

Malgré, on a constaté actuellement une faible productivité animale et laitiers. Parmi les facteurs explicatifs de cette faible productivité, on note la persistance de certaines maladies, une insuffisance de pâturage et de point d'eau fonctionnels. On observe aussi dans ce secteur, le manque d'équipements agricoles de qualité et à prix abordables, le faible niveau de technicité des producteurs, le faible niveau d'encadrement et de formation des éleveurs et enfin, l'absence des services énergétiques pour la conservation et de transformation des produits d'élevage. Le cheptel est actuellement mal protégé contre l'introduction des

maladies infectieuses exotiques qui ravage le cheptel et qui augmentent les risques des pertes comme c'est le cas actuellement de Ngazidja.

Afin de contribuer dans ce secteur et l'objet global de lutter contre la vulnérabilité, nous proposons un certain nombre d'objectifs stratégiques dont la sécurisation de la production animale contre les maladies infectieuses et intensification des filières de production animale. Il est aussi important d'accroître la productivité de ce secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire. En fin, il est souhaitable de fournir une formation professionnelle aux éleveurs.

2.5 : Amélioration du secteur agricole

L'agriculture demeure encore un des secteurs les plus importants de l'activité économique. Elle occupe le premier rang en termes de production et d'emploi selon le rapport national de développement de 2006. Ce secteur regroupe aussi une part importante des pauvres.

De nombreux pays en développement ont réalisé, ces dernières décennies, des taux de croissance impressionnants dans l'agriculture (exemple l'Inde). Une croissance agricole continue est une nécessité et non un choix pour la plupart des pays en développement vu l'explosion démographique qui y prévaut. Bien que les entités insulaires aient un espace réduit, l'agriculture constitue un secteur clef pour la croissance et la réduction de la pauvreté en particulier aux Comores puisqu'il occupe le premier rang en termes de production (40%) et d'emploi (80%), et regroupe une part importante des pauvres. Aussi faut-il le rappeler que le sol d'une île est souvent propice aux cultures vivrières, notamment s'il est enrichi des scories volcaniques (terre rouge de Cuba). Le climat des PIED est en général favorable aux fruits. C'est ce que **P. Deferet** constate « les îles tropicales, grâce au climat fournissent en abondance les fruits exotiques (noix muscade de Grenade, banane à la Martinique et aux Canaries)¹⁵.

Cependant, l'agriculture comorienne est confrontée à plusieurs contraintes notamment les contraintes liées à la taille du pays, un manque d'équipements mais aussi à une absence des personnes qualifiées et un encadrement de gestion en la matière. Cette situation est le reflet d'un manque de capacité au niveau des structures publiques, des organisations professionnelles et des associations des producteurs. « Les difficultés alimentaires de l'Afrique sont dues notamment aux erreurs des gouvernements africains qui ne sont pas disposés à admettre que les cultures vivrières sont le principal facteur du développement

¹⁵ P. Defert, Problématique du tourisme insulaire, Avril 1988, P 57

économique »¹⁶, constate le camerounais **Jean Ngadjeu**. En effet la relance du secteur agricole, à travers une amélioration de la productivité et le développement de nouvelle méthode nécessite un bon fonctionnement et des encadrements, et des associations solides et dynamiques de production. Un tel programme doit renforcer les différentes structures publiques et privées intervenant dans le secteur agricole de manière à créer un environnement propice à l'investissement privé national et étranger. Pour contribuer à l'amélioration de ce secteur et l'objet principal de lutter contre la pauvreté, il est souhaitable de mener une nouvelle politique de développement agricole dans le milieu rural.

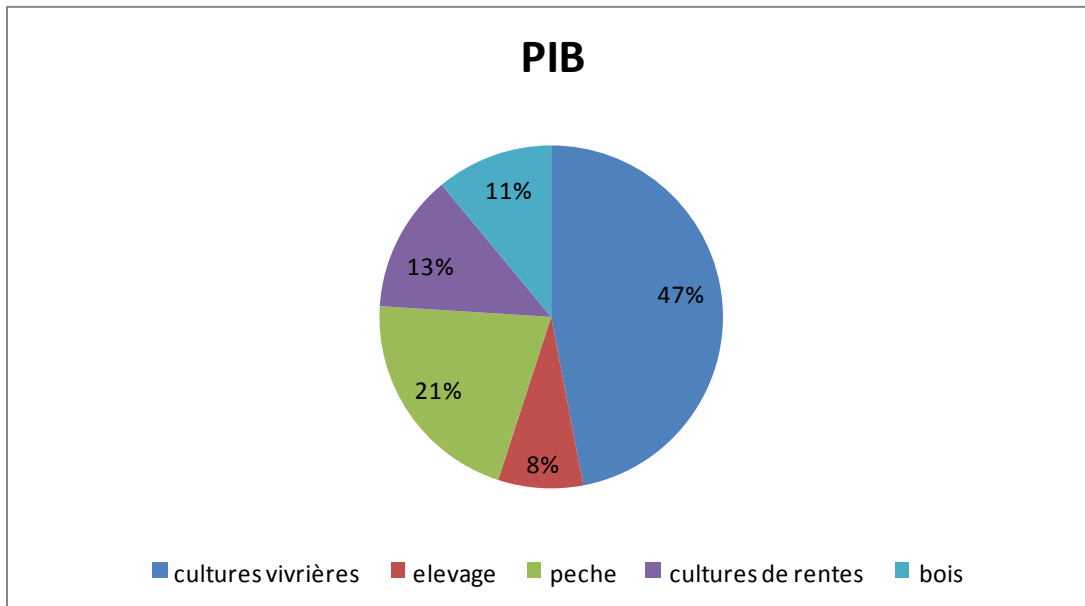
En effet, cette stratégie est plus importante du fait que près de 60% de la population vivent en milieu rural et dont 40% en dessous du seuil de la pauvreté. Le milieu rural constitue le principal pourvoyeur de revenus de la population car il emploie près de 80% de la population active comorienne. Donc le défi de réduction de la pauvreté dans l'archipel des Comores équivaut dans une large mesure à celui du développement accéléré du milieu rural. Ainsi, nous proposons certaines démarches qui peuvent contribuer au développement rural qu'au développement du pays. Il s'agit de :

- Améliorer du revenu de la population rurale ;
- Améliorer la production vivrière et assurer la sécurité alimentaire ;
- Préserver les ressources naturelles ;
- Améliorer des capacités locales à travers la formation et l'éducation ;



¹⁶ Jean Ngadjeu, l'Afrique contre son indépendance économique, édition l'harmattan, 1988, P28

Fig. 4 : Contribution des sous-secteurs à la valeur ajoutée du secteur primaire



Source : Commissariat général au plan, Direction de la Statistique des Comores 2006.

2.6 : Amélioration du secteur de la pêche

Les Comores sont parmi les pays qui disposent d'un potentiel halieutique important qui pourrait contribuer à l'accroissement de la richesse nationale et la création d'emplois notamment en faveur des populations les plus touchées par la pauvreté. La pêche joue un rôle significativement dans l'économie et au sein de la société. Elle procure aussi une activité rémunératrice avec 6% de la population active qui participe à une hauteur de 21% du PIB. Jusqu' aux années 90, la pêche aux Comores était purement traditionnelle, dominée principalement par des petites pirogues à balançoires. L'absence d'équipement et la manque de technique de pêche empêchent l'exploitation efficace des ressources halieutiques, et de surcroit ne satisfaisait pas la demande croissance de la population en poissons. Par ailleurs, les produits de la pêche sont saisonniers et l'absence des moyens de conservation et de transformation engendrent des pénuries et, par la suite, de fortes variations de prix. Cette situation pénalise le développement du secteur, les consommateurs les plus démunis dans le cas où le prix d'un kilogramme de poisson peut atteindre les 2500Fc équivaut à 60000FMG.

En outre, avec l'accroissement du nombre de pêcheurs, la motorisation des pirogues et les vedettes mais aussi les accords de pêches avec l'Union européenne ces dernières années, la production a augmenté avec une potentialité de 33000 tonnes¹⁷ par an.

Par ailleurs, le développement de la pêche aux Comores passe par la modernisation de la pêche artisanale et par une meilleure implication des opérateurs nationaux dans la mise en valeur de ce secteur. Ce secteur exige beaucoup des efforts pour amener les investissements nationaux à tisser des partenariats avec des investissements internationaux de manière à favoriser un développement du secteur ouvert sur les marchés d'exportation. La modernisation de la pêche traditionnelle ne contribue pas seulement à la satisfaction des consommateurs locaux mais aussi à son intégration aux consommateurs internationaux.

En fin, la modernisation de la pêche traditionnelle peut réduire des pertes par une plus grande capacité de conservation et de transformation des produits halieutiques et à terme de la croissance économique.

2.7 : Amélioration du secteur touristique

Le tourisme constitue l'un des facteurs primordiaux de la croissance économique mondiale. Les pays du Nord ainsi que du Sud ont saisi cette opportunité pour relancer leur économie. On peut citer par exemple l'Italie, l'Afrique du Sud, Maurice ainsi que d'autres. Ainsi pour les PIED, ce secteur reste le crénom qui leur permettent de s'insérer activement dans l'économie mondiale. En effet, l'importance du tourisme a été reconnue par certains géographes notamment **Pierre Fabre**. Pour lui « le tourisme est assimilable à une industrie d'exportation, car il permet d'échanger des biens et services « nationaux » contre des devises étrangères »¹⁸. C'est-à-dire que si un pays s'ouvre au tourisme c'est qu'il a parmi ces objectifs d'obtenir des devises étrangères. Cet avantage propre aux insulaires est favorisé par l'exclusivité d'une zone maritime très importante et les autres atouts que possède l'environnement. Avec des potentialités que possèdent les Comores plus précisément la faune, une flore terrestre, plages, îlots et sous marine remarquables, en incluant des espèces rares et protégées comme (le cœlacanthe) et d'autres sites touristiques, le secteur tourisme aux Comores occupe une grande place de choix dans le développement socioéconomique.

¹⁷ Source : Agenda des Comores, 2006

¹⁸ Pierre Fabre, Tourisme international et projet touristique dans les pays en voie de développement, 2000, Aix-en province, P 40

Les îles restent le théâtre de mœurs, des coutumes étranges, bien faites pour attirer les visiteurs : cultes funéraires à Madagascar, folklore de Polynésie, Grand mariage aux Comores, 14 juillet à Tahiti etc. La dotation naturelle est un atout qui permet de développer le secteur touristique aux Comores. Il est à rappeler que le tourisme reste un secteur intensif en main d'œuvre dont une partie peut être formée à moindre coût, et être opérationnelle et donc diminuer la pauvreté. Ainsi l'organisation mondiale du tourisme(OMT) annonce l'importance du tourisme en ces mots « La création des PME touristique par des pauvres est une étape essentielle dans la lutte contre la pauvreté, dans la mesure où elle permet aux membres des communautés locales d'acquérir une autonomie »

Nonobstant, ce secteur demeure toujours mal maîtrisé dans le pays alors que les pays de la sous régions profitent leur croissance économique. Les entraves du tourisme relèvent du manque de moyens de communication, l'absence de capital humain et de l'instabilité politique qui secoue le pays. Il est à noter que la vétusté des équipements portuaires, aériens ainsi que les services d'accueil restent un défi pour le secteur. Ces difficultés sont résumées de la façon suivante :

- l'insuffisance de liaisons nationales et internationales,
- le manque d'infrastructure et de service de base ;
- l'insuffisance des sites touristiques ;
- l'influence de la religion aux affaires de l'Etat ;
- des tarifs aériens et maritimes très élevés.

Il faut rappeler aussi que la sécheresse fait défaut aux arbres et donc la nature perd un peu sa beauté. Ensuite, des régions n'ont pas d'importance dans la diversification climatique, au sud reste le berceau de la chaleur. C'est pourquoi il n'y a d'hôtel dans ce secteur, même si d'autres facteurs énergétiques (eau, électricité, routes) mettent en cause l'installation des hôtels dans ces régions.

Aujourd'hui avec la nécessité de l'écotourisme, le pays souhaite redynamiser ce secteur. C'est pour cette raison que le DSRP inscrit le tourisme comme la locomotive de la croissance future. La création d'un environnement touristique efficace nécessite :

- un cadre institutionnel harmonieux
- un climat politique stable

- une réhabilitation des infrastructures de communication et des services d'accue
Une main d'œuvre bien qualifiée
- Un équilibre de l'environnement
- Une volonté, une détermination des opérateurs économique et des gouvernants
- Une amélioration des infrastructures portuaires et aériennes
- Un aménagement des sites touristiques

Chapitre II : Nouvelles politiques de lutte contre la pauvreté

Vu aux différents problèmes qui affectent par le secteur publique des Comores en particulier les conflits entre les îles et les partages des compétences, le gouvernement comorien cherche toujours à répondre les besoins exprimés par la population notamment la santé, l'éducation et d'autres services de bases.

Toutefois, la lourde dette extérieure des Comores et les arriérés des salaires ainsi que l'affaiblissement en matière d'institutions politiques rendent difficilement cette situation.

A l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays à faible revenu comme le notre, la plus part du budget de fonctionnement est toujours réservé aux infrastructures, des services de bases, au paiement des salaires du personnel des services d'éducation, de santé et d'autres. Cette situation rend nécessaire une importante contribution dans l'économie. Elle permet aussi les ménages et des communautés d'avoir l'accès en matière d'éducation et de santé.

2.8: Rôle de l'éducation dans le développement

Dans les pays en développement que ceux des pays développés, l'éducation demeure un phénomène majeure dans le processus de développement. C'est pour cela la mise en place d'infrastructure de base, de qualité nécessite dans le secteur éducatif aux Comores. En effet, la vulnérabilité n'est due pas seulement à la faiblesse des revenus. Elle est aussi, le résultat d'un manque d'accès aux différents formes de capital en particulier le capital humain. La priorité à l'éducation a une valeur économique car, elle est le fruit privilégié des transmissions des valeurs sociales et de développement des compétences qui permettront aux individus de trouver les moyens et la motivation de construire un pays. C'est dans cette opportunité que, l'économiste **Michael Roemer** inspire l'idée selon laquelle « toute économie se caractérise par une tendance des gens dotés d'un certain niveau d'éducation à exercer certains types de professions »¹⁹. Selon lui, toute personne qui a bénéficié une formation universitaire occupe un emploi de cadre, de technicien ou de gestionnaire, généralement dans la fonction publique ou en tant que titulaire d'une profession libérale. Par contre, ceux qui ont reçu une formation scolaire minimale ou nulle occupent une place dans le champ ou dans l'informel.

Ainsi, la formation des ressources humaines est prioritaire au développement économique de l'archipel des Comores. De plus, compte tenu de la forte croissance démographique du pays, il est souhaitable d'aider les nouvelles générations à se former pour leur donner de meilleures chances de trouver un emploi et d'avoir une condition de vie

¹⁹ Michael Römer, *Economie du développement*, 1998, New York, P310

décente. La formation technique et professionnelle offre pour une grande partie des jeunes comoriens, en particulier, l'opportunité économique, plus les pauvres, leur permettant ainsi d'échapper au chômage, à la pauvreté et à la délinquance. En plus, il est bien d'autant plus de gérer une population instruite au chômage que de gérer des analphabètes.

Malgré cela, le secteur éducatif comorien se trouve confronté à des nombreux problèmes. La situation décrite ci-après résume les principales contraintes auxquelles est confronté le système éducatif :

- Un déséquilibre entre la demande de scolarisation et l'offre publique d'éducation. En effet, les capacités d'accueil sont très limitées et contraignent, en conséquence, certaines écoles refusent l'inscription à certains enfants pourtant en âge de scolarisation, notamment en milieu rural. Cette situation est due à la pression démographique. Cette dernière incite les familles riches à scolariser leurs enfants à l'école privée et en conséquence les familles démunies, leurs enfants sont analphabètes.
- Un environnement scolaire peu motivant pour les enseignants et peu attrayant pour les élèves, donc défavorable à la scolarisation des enfants, notamment les filles. Beaucoup d'établissements scolaires, surtout des zones rurales sont dans un état délabrement (affaiblissement), parfois avancé, qui constitue dans une certaine mesure, une véritable menace pour la santé et la sécurité des enfants. Dans la grande majorité des écoles, il n'y a ni point d'eau ni latrines : ce qui n'encourage pas la scolarisation et la rétention des filles.
- L'insuffisance des ressources financières qui limitent notamment la construction des salles de classes.
- La crise sociale sur fond de grèves répétées des enseignants qui réclament le paiement des arriérées des salaires. L'Etat est largement absent au niveau de l'éducation, en particulier à cause des conflits entre les îles, des ressources limitées qui se traduisent en pratique par une incapacité à fournir des services sociaux. Il faut rappeler aussi la problématique des enseignants, surtout au primaire dont la majorité n'a pas reçu les qualifications requises ou la formation pédagogique nécessaire pour un encadrement efficace des enfants. Il faut souligner encore que sur les 2488 enseignants du primaire, seuls 49,24% sont qualifiés. La situation est criante surtout à la Grande Comore où seulement 39,1% des enseignants possèdent le diplôme requis à l'enseignement.

A ces facteurs, il faut aussi rajouter les problèmes de la pertinence des programmes et des méthodes d'enseignement, l'insuffisance du temps d'apprentissage, la non disponibilité des manuels scolaires pour les élèves sont tous les difficultés qui expliquent ce secteur.

Néanmoins, pour éradiquer de l'analphabétisme et améliorer ce secteur en vue d'atteindre la scolarisation universelle au niveau national, le gouvernement doit mettre à jour du programme à moyen terme de l'éducation et de la formation. Dans cette optique, il s'agit de généraliser l'introduction des activités d'éveil et des jeux, et de promouvoir des méthodes actives d'apprentissages dans toutes les écoles, tenant compte des leçons de la phase d'expérimentation initiée par le ministère de l'Education nationale en collaboration avec l'UNICEF. Le secteur intégrera le système éducatif formel. En plus, il est indispensable de renforcer les capacités de planification, l'administration et de la gestion du système éducatif. Il est recommandé aussi de mettre en place une stratégie efficace pour optimiser et rationaliser l'utilisation et l'affectation des ressources tant humaines, matérielles que financières.

En fin, avec l'ouverture de l'Université des Comores en 2003, il est très facile de former des enseignants qui peuvent donner le maximum de formation aux générations futures. Il est donc souhaitable de développer, diversifier et renforcer un enseignement supérieur de qualité au niveau de l'université des Comores susceptible de répondre à la fois la demande de formation des jeunes générations et aux besoins de développement du pays.

Tableau6 : Evolution de l'effectif des étudiants de l'université des Comores de 2003/2004 à 2005/2006

Composante d'Université	2003 /2004			2004/2005			2005/2006		
	Effectif	Filles	%Filles	Effectif	Filles	%Filles	Filles	Filles	%
EMSP	139	77	55,4	115	62	53,9	99	56	56,6
IFERE	154	81	52,6	172	84	48,8	171	83	48,5
IUT	359	184	51,3	370	190	51,4	328	161	49,1
FDSE	399	172	43,1	761	357	46,9	944	433	45,9
FLSH	464	174	37,5	427	148	34,7	442	140	31,7
FST	154	39	25,3	213	59	27,7	278	95	34,2
FLASI	38	7	18,4	100	21	21,0	141	31	22,0
Ensemble	1707	734	43,0	2158	921	42,7	2403	999	41,6

Source : Université des Comores, tableau de bord, MEN, Année scolaire 2005/2006

Selon les données disponibles, le nombre d'étudiants à l'étranger est estimé à 3600 en 2001 repartis au moins dans 24 pays, principalement à la Grande ile de Madagascar, au Maroc, Egypte, France.... Selon les estimations du ministère de l'Education Nationale, les filles représentent 19% des effectifs des étudiants comoriens à l'étranger. Comparée au taux moyens de 42% des filles inscrites à l'université des Comores, on voit ici très vite l'intérêt qu'il y a à développer celle-ci dans la perspective de promouvoir la formation de l'Union des Comores.

2.9: Rôle du secteur sanitaire dans le développement

Dans leur majorité, les pays en développement sont pauvres en infrastructures de santé. Les dépenses publiques de ces pays dans le domaine de la santé sont nettement inférieures au montant qu'elles atteignent dans les pays les plus avancés. Les spécialistes du développement critiquent la faiblesse des gouvernements en matière de santé en particulier **Patrick Guillemot** : « les phénomènes de santé ont pendant long temps été relativement peu prise en compte dans l'analyse et la politique du développement, ils sont cependant essentiels. »²⁰ En effet, les Comores se trouvent dans cette situation car le pays n'a pas les équipements et le capital humain nécessaire pour faire face aux problèmes que rencontre ce service. Les mauvaises conditions sanitaires, notamment des pauvres résultent de la relation complexe entre la santé et la pauvreté. La pauvreté est poursuit dans ce secteur à travers, le

²⁰ Patrick. G, Economie du développement, tome2, 1985, Paris, 348P

faible accès aux services et à des soins de santé de qualité, la manque d'infrastructures sanitaires, l'accueil inadéquat dans les structures de la santé, paupérisation croissante de la population, couts élevés des prestations sanitaires, la recrudescence de la maie nutrition et une alimentation de mauvaise qualité.

Cependant, il est important que le gouvernement se penche de plus sur le plan sanitaire en fixant comme objectifs d'assurer l'accès aux services de santé de qualité pour tous . Il s'agirait donc de mettre en place un système de santé accessible et capable de répondre aux besoins de la population. La santé, état de bien-être physique et mental, contribue à l'augmentation de la productivité et donc à la croissance économique. En effet, pour lever ces contraintes tout en renforçant les acquis, il serait nécessaires de mettre un plan national de développement sanitaire et social, qui va mettre davantage l'accent sur la lutte contre la pauvreté ; et en fin l'amélioration de l'accès des groupes vulnérables à des services de santé de qualité. Il s'agira de :

- ✓ assurer l'équité de l'accès et de l'utilisation des services de santé et prendre des mesures spéciales en faveur de ceux qui souffrent les plus des inégalités notamment les enfants et les femmes ;
- ✓ disposer un système de santé de base solide ;
- ✓ renforcer les programmes de lutte contre les maladies (paludisme, Tuberculose, VIH-Sida...) ;
- ✓ réduire le taux de morbidité et de mortalité liés aux maladies non transmissibles et aux maladies transmissibles
- ✓ réduire le taux de malnutrition chronique chez les enfants

Pour arriver aux bons résultats, nous contribuons les politiques suivantes :

- ✓ développer des services de santé y compris, le renforcement des infrastructures et des capacités de planification ;
- ✓ organiser des formations périodiques du personnel ;
- ✓ régulariser les arriérés des salaires et recruter du personnel qualifié ;
- ✓ intensifier la lutte contre le paludisme en incitant la population à l'utilisation des moustiquaires ;
- ✓ favoriser l'accès des pauvres aux services de santé essentiel en éradiquant les barrières financières aux consultations et en réduisant les prix des médicaments génériques distribués par la Pharmacie Nationale des Comores (PNAC).

Ensuite, il est nécessaire de sensibiliser les communautés villageoises ou régionales pour les mesures préventives de ces maladies. Enfin, la communauté doit prendre conscience à participer à la gestion et au financement des services de santé.

2.10-Contradiction de l'évolution de la fécondité

Dans tous les pays du monde le taux de mortalité poursuit son déclin. De nos jours, la maîtrise de la démographie reste une préoccupation majeure pour les pays en développement. En effet les Comores sont aujourd'hui clairement convaincues au ralentissement de la croissance démographique. Le pays a défini de programme de planification familiale. Malgré, tous les efforts faits par le Fonds des Nations unies pour la population(FNUAP), des ONG étrangères ainsi que le gouvernement de l'Union des Comores, dans ces conditions, aucune raison d'admettre qu'on assistera à un ralentissement de la pyramide démographique. Cela est dû par l'absence d'une bonne éducation car beaucoup ont compris les conséquences des nombreux enfants. Il en reste seulement comment éviter la naissance. L'exemple est évoqué par l'économiste britannique **Malthus** sur ces mots « la passion entre les sexes »²¹. Il est reconnu aussi par un médecin latino-américain lors d'une conférence internationale de la population mondiale, pour lui « les gens ne veulent pas réellement avoir d'enfants, c'est le sexe qui les intéresse, et ils ne savent pas comment éviter les naissances ». Aujourd'hui, la forte fécondité reste toujours aux Comores, en moyenne 5 à 6 enfants par femme.

Par ailleurs, un changement pourrait effectuer facilement à la réduction de la fécondité. Il est nécessaire de mettre en place une nouvelle politique régionale ou villageoise pour la réduction de la fécondité. Pour réaliser des bons résultats, les stratégies suivantes sont favorables :

- mettre en place des centres éducatifs pour les femmes ;
- assurer l'éducation pour les femmes ;
- renforcer le planning familial par une sensibilisation surtout dans le milieu rural ;
- assurer la santé maternelle ; et
- réduire les couts des médicaments

2.11 : Renforcement de la capacité d'énergie au niveau national

²¹ Thomas Malthus, World population in transit, dans population bulletin,41,n°2,Janvier,1988, P 8

Dans le monde d'aujourd'hui, l'énergie constitue une importante dimension du développement, d'abord entant que nécessité domestique mais également un facteur de production dont le cout affecte directement la compétitivité des produits. Il s'agira donc d'exploiter plus rationnellement la distribution géographique de toutes les ressources d'énergie disponibles. Dans le monde rural où l'incidence de la pauvreté est très importante, l'électricité permet non seulement de répondre à la demande énergétique pour les besoins vitaux, comme la conservation, la transformation des produits agricoles, de petites et moyennes entreprises mais également de faire évoluer la population vers des conditions de vie meilleures.

De nos jours, une grande partie du territoire national des Comores vit dans des problèmes d'électricité surtout sur l'île d'Anjouan et sur celle de Mohéli. En effet, jusqu'à présent la plus part des zones rurales sont encore privées de cet élément énergétique. Ces difficultés résident même dans les principales villes de l'Union des Comores notamment (Moroni, Mutsamudu et Fomboni). La plupart des quartiers connaissent des délestages électriques répétés tout le temps et la durée du délestage peut aller jusqu'à trois jours, voir même plus.

Il faut rappeler dans la réalisation de ce mémoire qu'aux Comores, il y a seulement deux sociétés de distribution d'électricité. Ils s'agissent de la société « Mamwé » créée par les autorités de l'ancienne République fédérale islamique des Comores, qui distribue à la Grande Comore et à l'île sœur de Mohéli et la société « EDA », créée par les autorités de l'île d'Anjouan. Selon les données statistiques, la consommation moyenne de l'énergie électrique double chaque dix an dans les pays industrialisés. Dans les pays en voie de développement, cette évolution est encore plus rapide.

A cet égard, le développement des réseaux électriques et l'amélioration de la gestion et des qualités des services nécessitent dans cet archipel. Pour réaliser le développement de l'Union des Comores, l'Etat doit suivre les stratégies suivantes :

- améliorer la transparence dans la gestion des entreprises électriques des Comores ;
- exploiter des énergies nouvelles et renouvelables ;
- promouvoir la force motrices dans les activités productives ;
- améliorer les programmes nationaux pour la maitrise de l'énergie ;
- renforcer l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales et périurbaine ;
- exploiter les hydroélectriques d'Anjouan ;
- exploiter le Karthala (géothermie) ;

- appuyer financièrement et matériellement les projets régionaux et villageoises ;
- baisser les prix de l'électricité pour éviter les fraudes.

En fin, pour améliorer ce secteur et développer notre pays, le gouvernement comorien doit profiter de sa position géographique (zones tropicales) à penser aux énergies solaires et éolienne. L'Etat doit faire aussi une prospection en matière des hydrocarbures. Grace à l'exiguïté du pays, le développement de ces énergies seront plus facile à l'amélioration des conditions de vie des comoriens.

2.12: Amélioration des services des communications

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication sont prioritaires au développement de l'archipel de Comores. En effet, le développement de services des télécommunications aux Comores nécessite la réhabilitation du réseau de téléphone fixe et de téléphone mobile. L'adoption du téléphone mobile en 2003 a entraîné un progrès au développement de l'économie comorienne. Malgré, les efforts fournis par la société Comore télécom, les lignes sont toujours insuffisantes par rapport à la demande des nouveaux clients surtout sur l'île d'Anjouan. Cela est du par la présence d'une seule société des télécommunications aux Comores. Ensuite, grâce à son monopole le tarif est considérablement élevé par rapport aux autres pays voisins. Ce dernier empêche l'accès à l'utilisation de ce service. Il est à noter que jusqu' à présent aux Comores, le téléphone reste un service qui n'est pas accessible aux pauvres. En plus 20% des villages comoriens n'ont pas accès aux télécommunications. Cela a des conséquences sur le développement socioéconomique.

Par ailleurs, le développement de ce secteur nécessite aux Comores une volonté politique. Pour atteindre un niveau suffisant, de qualité et de prix supportable, le gouvernement comorien doit libérer le marché des télécommunications en facilitant les conditions d'accès sur le marché. Il serait aussi nécessaire de renforcer et garantir l'accès au service à un prix abordable sur l'ensemble des îles, et disposer une main d'œuvre qualifiée.

2.13 : Amélioration de l'accès à l'eau potable

L'eau est la source de la vie. Elle est le bien essentiel de tous les individus. C'est pour cette raison que l'accès à l'eau potable est nécessaire pour le bon fonctionnement des secteurs sociaux et de l'activité économique. Pour porter une solution, il est nécessaire de situer d'abord ce secteur.

En effet, aux Comores, il existe essentiellement trois sources d'approvisionnement. Il s'agit des eaux souterraines, des eaux de surfaces et des eaux de pluviométriques. Ces ressources varient selon les localités et l'île qu'on se trouve. D'une manière explicite, Mohéli et Anjouan, ces ressources proviennent par des écoulements superficiels à partir des rivières. A Ngazidja, la capitale des Comores, grâce aux éruptions répétitives du Karthala, ces ressources sont un peu abondantes et l'approvisionnement se fait à partir de la collecte des eaux pluviales et des eaux souterraines. L'évolution des réseaux d'adduction d'eau ont vu les premiers jours sur l'île d'Anjouan et Mohéli au cours des années 60. Il a fallu attendre 15 ans après pour que la grande Comore dispose de son premier réseau d'adduction d'eau à Moroni à partir d'un puits situé à Vouvouni-bambao, six km au sud de la capitale économique ou siège administratif de l'Union des Comores. Au cours des années 80, un projet du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a permis de doter l'île de quelques dizaines de puits exploitables. Ainsi, jusqu'à présent plus de 50% des comoriens souffrent de l'eau potable. Cette situation se présente beaucoup plus sur l'île de Ngazidja que sur les autres îles sœurs des Comores. Selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages aux Comores en 2005, l'utilisation de ces ressources est insuffisante à cause de leur rareté. L'exemple est justifié par des paroles recueillies par un ménage de Madjoma Dimani « on ne boit pas qu'à partir qu'il pleut ». Ensuite, ces différentes sources d'approvisionnement subissent peu de traitement. Elles sont souvent insalubres et constituent un facteur de risque potentiel pour la santé de la population. Cette situation s'observe à partir des maladies hydriques telles que les diarrhées, typhoïdes et de choléra.

Par ailleurs, pour améliorer le développement de notre archipel et l'amélioration de l'état de santé des populations, il serait nécessaire d'offrir de l'eau, suffisante, de bonne qualité et à un coût accessible. Il s'agit de :

- mettre en place un plan d'extension de l'alimentation en eau surtout à Ngazidja spécifiant pour chaque localité de type de ressources à exploiter ;
- améliorer les barrages sur l'île d'Anjouan et celle de l'île de Mohéli pour recueillir les eaux des rivières ;
- reboiser les forêts pour protéger les rivières partout aux Comores
- appuyer les communautés villageoises matériellement et financièrement à la réalisation de leurs projets
- disposer de capital humain capable pour l'exploitation de ces ressources.

2.14 : Protéger l'environnement et garantir la durabilité

La croissance démographique rapide, conjuguée à l'absence de plan d'urbanisation s'est traduit par une croissance mal maîtrisée des agglomérations et la prolifération des habitats précaires, notamment au niveau des principaux centres urbains. L'urbanisation mal maîtrisée et l'absence d'assainissement urbain viennent accroître les risques de la pollution. Celle-ci augmente les problèmes sanitaires. En effet, la plus part de subsistance de la population sont basées sur l'exploitation directe des ressources naturelles et de la biodiversité. Ces dernières constituent la principale source de revenu pour la majorité des populations pauvres.

En effet, les Comores sont parmi les petites entités insulaires très riches en patrimoine naturel extrêmement diversifié. La présence de nombreux sites naturels (plages, îlots, lacs, volcan, etc.), d'espèces uniques en ce qui concerne la faune (le cœlacanthe, les tortues marines, la roussette de Livingstone, les makis, les dugongs, les dauphins, etc.) et la flore (les fleurs à parfum, les orchidées, les mangroves, etc.) confère à l'ensemble des îles une originalité particulière.

Cependant, ce patrimoine est très fragile et on assiste à une dégradation du milieu naturel, et même d'un certain milieu culturel, sous la poussée démographique. Cette dernière pose une grande difficulté au sein de la société comorienne notamment :

- les rivières tend à diminuer;
- L'utilisation des bois pour la cuisine accentue le déboisement ;
- le sable de mer et certains types de roches sont excessivement utilisés pour la construction, entraîne une disparition des certaines espèces de la flore et de la faune

En somme, tous ces problèmes et ces contraintes liés à la gestion de l'environnement aux Comores sont les causes pratiques non durables qui accentuent la pauvreté et la vulnérabilité des populations. A fin de trouver une solution globale à ces maux, le gouvernement Comorien doit prendre diverses initiatives pour renverser cette tendance. Les solutions à contribuer sont les suivantes :

- la sauvegarde de l'environnement et la lutte contre la désertification ;
- la sauvegarde de la flore et de la faune ;
- la sauvegarde de l'environnement marin et côtier ;

- renforcer les capacités en gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
- renforcer les mesures de sanction pour ceux qui voudront détruire l'environnement et
- protéger les rivières ainsi que les lacs existants

2.15 : Assurer la paix et la sécurité

Dans ce travail que nous venons de réaliser, il est important de situer le rôle de la paix et de la sécurité dans une économie. En effet, le développement d'un pays quelque soit les orientations adoptées, la stabilité et la sécurité constituent la première fondation d'une croissance économique durable. Tout d'abord, les pouvoirs publics doivent être capables de créer et de maintenir un environnement stable. L'Etat doit faire le maximum de lutter contre les guerres civiles et les autres menaces de la stabilité gouvernemental. Cet argument est évident. L'exemple est justifié par l'économiste **W.Rostow** avec ce mot « le décollage »²². Pour lui, le démarrage de la croissance économique d'un pays exige tout d'abord d'un environnement favorable (paix et sécurité).

Il est donc nécessaire pour les Comores d'instaurer des nouvelles institutions qui feront confiance à la fois aux comoriens, mais aussi aux étrangers. En effet, l'instauration d'un climat de confiance entre les îles doit être prioritaire aux yeux du gouvernement comorien. La stabilité politique aux Comores permettra les investisseurs étrangers, les ONG internationaux et les bailleurs de fonds de s'installer dans le pays.

Pour atteindre l'objectif de développement des Comores l'Etat doit faire les points suivants :

- résoudre les conflits entre les îles ;
- réconcilier les parties politiques ;
- sensibiliser la population pour lutter contre les conflits régionaux et inter-îles et
- instaurer la paix en mettant l'accent sur le contrôle des ressources publiques.

2.16 : La lutte contre la corruption

²² W .Rostow, the stages of economic growth,1960, New York, P 33

La corruption est l'une des mères de la dégradation de l'économie comorienne. Elle accroît la pauvreté et freine le développement économique de cet archipel. Elle menace surtout les bases de la démocratie. En effet, la corruption se manifeste surtout lors de l'attribution de marchés publics ou même lorsque les systèmes de contrôle de l'utilisation des finances publiques peuvent être contournés. Ainsi, les Comores doivent mettre en œuvre un système pour renforcer l'indépendance de la justice. Le système devrait être prioritaire à la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, la lutte contre cette maladie devrait également s'accompagner de la recherche d'une plus grande qualité des services publics dans le cadre d'une bonne organisation qui donne aux usagers une place centrale. A cet égard, il convient de relever que les ménages sont quasi-unanimes à penser que si l'Etat arrive à rompre avec la corruption qui sévit dans le pays, il arrive facilement à améliorer les conditions de vie de tous les comoriens et comoriennes. L'aspiration de la bonne gouvernance est le meilleur chemin de la lutte contre la pauvreté. La bonne justice et la transparence sont les conditions favorables à la croissance économique et la lutte contre la vulnérabilité.

Dans un but de lutter contre la pauvreté et l'objectif de réaliser le développement de notre pays, la stratégie adoptée privilégiera :

- l'amélioration des conditions de vie et de travail des magistrats, des personnels des greffes et des parquets ;
- la poursuite de la réforme de la fonction publique dans le sens d'une plus grande professionnalisation et efficacité qui passe par la motivation des agents de l'Etat ;
- la mise en place des informations relatives à la loi de finance ;
- L'amélioration de la gestion des finances publiques ;
- La mise en place d'un compte spécial pour le versement des ressources publiques ; et
- L'amélioration de la coopération entre les îles.

2.17 : Renforcement des capacités de la justice

La justice est l'élément clé dans un Etat de droit. Elle protège la paix publique. Elle règle aussi les conflits, réduit les troubles sociaux tels que le crime. Elle est la source de « bon droit » qui sauvegarde les libertés individuelles.

Aux Comores, cet organe fait face à une situation difficile. Elle est affaiblie par des mouvements des corruptions. Les faiblesses en matière de gouvernance, le manque de transparence entre la gestion des finances publiques, un système judiciaire défectueux sont

tous des facteurs qui entraînent la pauvreté aux Comores. L'injustice n'entraîne pas seulement la corruption mais également à une dégradation de la qualité des services publique. Cette dernière grandit la méfiance à l'égard des institutions publiques. Ainsi, le cout élevé d'un procès, les carences dans l'assistance judiciaire et l'ignorance du droit conduisent certaines personnes et certaines communautés à des règlements qui ne garantissent pas nécessairement la paix sociale et le respect des droits et des lois.

Par ailleurs, la bonne justice constitue la source de la réduction de la pauvreté aux Comores. Ainsi, à force de développer notre pays et garantir une bonne justice aux Comores, les stratégies suivantes contribueront :

- Faciliter l'accès aux cours et tribunaux ;
- Mettre en place une justice rapide et équitable ;
- Réduire la charge de travail des magistrats en augmentant les magistrats et des greffiers ;
- Moderniser les outils de travail ;
- Améliorer la formation des magistrats ; et
- Garantir les salaires des employés de cet organe.

Conclusion

A travers cette réalisation, nous avons constaté que le nombre des comoriens scolarisés a augmenté dans des proportions considérables et l'espérance de vie s'est allongée. On a construit des routes, des ports, des écoles et peu des hôpitaux, et on trouve des plus en plus des comoriens aux commandes dans les entreprises mais la situation demeure inchangée. Où est donc le blocage ? Depuis quelques années les Comores affrontent une double crise : la crise économique mondiale et la crise de leur propre système. Nous, les comoriens avons un peu tendance depuis l'indépendance, à accuser les occidentaux d'être à la source de tous nos maux alors que ceux-ci proviennent de la plus part de nous même de nos propres erreurs, de nos politiques inadaptées et de notre mode d'organisation. S'il est indéniable que les Comores ne peuvent pas se développer sans apport massif et régulier de l'aide des pays développés, il ne reste pas moins que la position de l'assisté est toujours inconfortable et choquante. « La dépendance de l'Afrique vis-à-vis de l'étranger est beaucoup plus grave que du temps du régime colonial », constate avec amertume **Léopold Sédar Senghor**.

Par ailleurs, l'aide ne sera jamais adéquate et suffisante pour satisfaire tous nos besoins. En effet, une réorientation de la politique comorienne en matière de développement doit émerger. A cet égard l'île de Maurice doit nous inciter à la réflexion car nous avons les mêmes atouts que cette île. C'est essentiellement l'organisation, plutôt que la science, la technique ou les capitaux, qui deviendront probablement l'un des fondements de l'économie de demain. Tant que nous n'en prendrons pas conscience rien de fondamental ne modifiera le triste sort économique de notre archipel. Le moment d'agir est propice. C'est aux comoriens à inventer, à découvrir, à construire et redresser l'économie comorienne. Mais la réussite demeure sur la démocratisation. Cette dernière est l'une des conditions d'un développement endogène collectif véritable. Nous souhaitons que les comoriens chercheraient à savoir et comprendre avant de participer. Cette participation peut permettre à satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur vie et leur avenir.

A notre avis, la participation conditionne le succès du nouveau développement comorien. Cette progression nécessite à ses débuts d'exploitation des ressources internes. Ces derniers doivent être cherchés dans les secteurs porteurs (tourisme, agriculture). Cependant l'aboutissement de ces rêves oblige la bonne gouvernance, l'assainissement juridique et l'unité des îles.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	i
SOMMAIRE.....	iv
INTRODUCTION.....	1
Partie I : Quelques obstacles et causes de la pauvreté aux Comores.....	2
Chapitre I : Profil de la pauvreté.....	2
1.1 Définition du concept pauvreté.....	2
1.2 Evaluation monétaire de la pauvreté.....	3
A : Méthode de collecte des données.....	3
B : Evaluation d'un profil de la pauvreté.....	3
1.3 : Identification géographique des pauvres.....	4
1.4 : Pauvreté monétaire et situation globale aux Comores.....	5
Chapitre II : L'origine de la pauvreté aux Comores.....	7
2.1 : Faits historiques, culturels et religieux.....	7
2.2: La discrimination des femmes dans les milieux sociaux.....	8
2.3: Exiguïté du pays par rapport à la population.....	9
2.4: Explosion démographique.....	11
2.5: Effet des inégalités.....	12
2.6-Les transferts monétaires.....	13
2.7 : Le poids de la dette.....	13
2.8 : Dévaluation de la monnaie.....	14
Chapitre III : Les causes de la pauvreté aux Comores.....	15
3.9 : Le poids de l'Union des Comores sur l'économie comorienne.....	15
3.10: Instabilité sociopolitique.....	16

3.11 : Mauvaises gouvernance.....	17
3.12: Incidences des exportations à l'échelle mondiale.....	18
Partie II : Mesures de réduction de la pauvreté.....	22
Chapitre I : Amélioration des systèmes de développement économique durables aux Comores.....	22
2.1 : Bonne gouvernance et développement économique.....	23
2.2 : Favoriser le secteur privé.....	24
a)La Cambre de commerce, d'industrie et de l'agriculture des Comores(CCIAC).....	24
b) L'appui à la micro-entreprise (AMIE).....	25
c) Fond d'appui au développement communautaire (FADC).....	25
d) Les« Sanduk » (caisses d'argent) et les mutuelles d'épargne et des crédits des Comores(MECK).....	26
2.3 : le secteur informel.....	27
2.4: Amélioration du secteur élevage.....	28
2.5 : Amélioration du secteur agricole.....	29
2.6 : Amélioration du secteur de la pêche.....	31
2.7 : Amélioration du secteur touristique.....	32
Chapitre II : Nouvelle politiques de lutte contre la pauvreté.....	35
2.8: Rôle de l'éducation dans le développement.....	35
2.9: Rôle du secteur sanitaire dans le développement.....	38
2.10-Contradiction de l'évolution de la fécondité.....	40

2.11 : Renforcement de la capacité d'énergie au niveau national.....	40
2.12: Amélioration des services des communications.....	42
2.13 : Amélioration de l'accès à l'eau potable.....	42
2.14 : Protéger l'environnement et garantir la durabilité.....	44
2.15 : Assurer la paix et la sécurité.....	45
2.16 : La lutte contre la corruption.....	45
2.17 : Renforcement des capacités de la justice.....	46
Conclusion.....	48
Annexes.....	vi
Table des matières.....	vii
Références bibliographiques.....	X
Liste des tableaux.....	xi
Liste des graphes.....	xi

Références bibliographiques

1-Manuels et ouvrages

-**JEAN Ngandjeu**, « l’Afrique contre son indépendance économique », l’Harmattan, 1988, Paris, P319

-**MALCOLM Gillis, DWIGHT Perkins, MICHAEL Roemer et DONALD Snodgrass** « Economie du développement », w.w.Norton, 1998, New York , P784

-**PATRICK Guillemot** « Economie du développement », Tome2, 1999 Paris, P345

-**THOMAS RBERT Malthus**, « Essai sur le principe de la population », 1988 New York, P8

- 2-Revues et publications

- **BANQUE MONDIALE**, Novembre 2006 « Note de stratégie intermédiaire pour l’Union des Comores » Association internationale de développement, P29

- **BANQUE MONDIALE**, « Croissance démographique et politique des populations en Afrique Subsaharienne », Washington, D. C., Etats-Unis, décembre 1986

- **CONFERENCE DES BAILLEURS DE FONDS**, 8 Décembre 2005 Maurice« Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté », Gouvernement de l’Union des Comores, 121p

- **Centre des hautes études touristiques, Avril 1988, Aix- en Provence** « Problématique du tourisme insulaire »,DEFERT.P, P57

-**FOND DES NATIONS UNIS POUR LA POPULATION, 1997** « Etat de la population mondiale »,NAFIS.S, P 76p

- **PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**, 1998, « Coopération Sud », Groupe spécial pour la coopération technique entre pays en Développement, P 94

-**PNUD, Moroni 2006**, « Genre et développement humain », Union des Comores, 76p

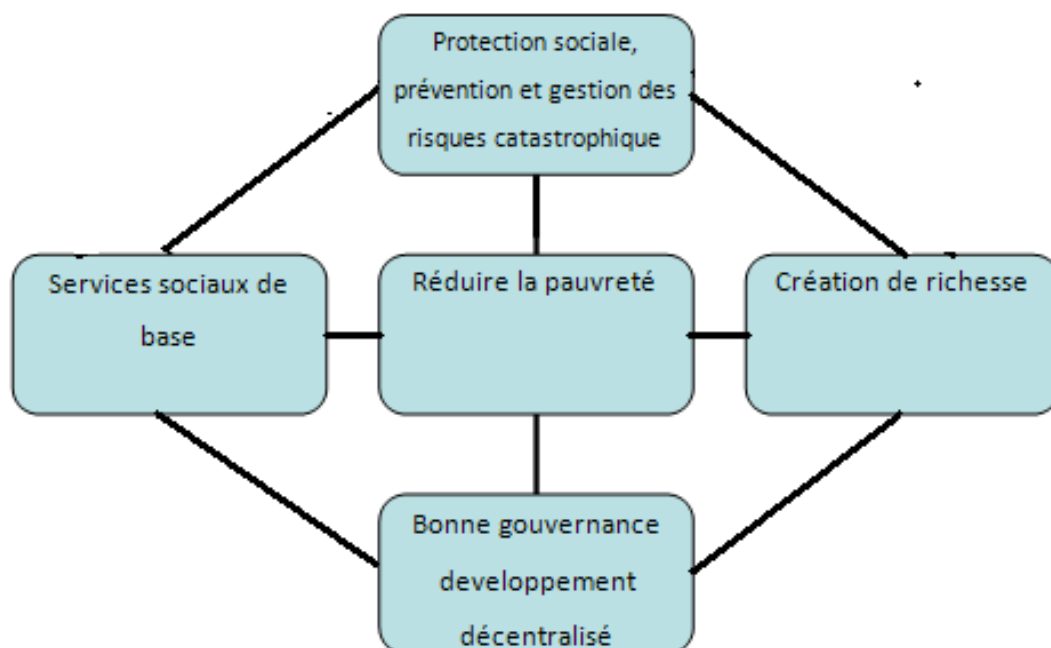
-**Institut Universitaire de Technologie, Moroni 2005**, « Le Moroni et ses principaux services »,YSSOUf Zaina, P38

3-Web graphie

<http://www.comores-online.com/mwezinet/economie/capital.htm>

Annexes

Plan de réduction de la pauvreté



Liste des tableaux

Tableau1 : Classement de niveau de vie par consommation.....	4
Tableau2 : Incidence de la pauvreté dans la population.....	5
Tableau3 : Evolution de la pauvreté par ile entre 1995-2004.....	6
Tableau4 : Effectifs et répartition de la population en 2003.....	12
Tableau5 : Construction des infrastructures de base 2006.....	26
Tableau6 : Evolution des effectifs étudiants de l'université des Comores de 2003/2004 à 2005/2006.....	37

Liste des graphes

Fig1 :densité de la population par ile en 2003.....	10
Fig2 : évolution de production de la vanille.....	19
Fig3 : évolution de la production d'ylang-ylang.....	21
Fig4 : Contribution des sous-secteurs à la valeur ajoutée du secteur primaire.....	31

Nom : ABDOU

Prénom : Youssouf

Titre : [Stratégies de réduction de la pauvreté aux Comores]

Nombre de pages : 48

Tableaux : 6

Graphiques : 4

Résumé :

Les Comores traversent une crise économique sans précédent qui hypothèque dangereusement son avenir. La pauvreté qui touche les Comores remonte à bien loin. Si actuellement l'archipel des Comores est en voie de sous développement, c'est surtout a cause de la mauvaise gouvernance accentuée par la balkanisation de l'île d'Anjouan et la nouvelle constitution qui régit le pays a nos jours.

Mais est-il trop tard pour réagir ? Le changement dépend avant tout d'une prise de conscience, d'une détermination des citoyens comoriens.

Ainsi, le pays sortira du marasme économique par la mise place de politique de développements bien organisés et une bonne gouvernance soutenue par l'unité des îles.

Mots clés : Pauvreté ; instabilité ; malade ; victime ; insuffisance ; dettes ; méfiance ; faiblesses ; incidence ; malnutrition ; exigüité ; injustice ; crise ; déficit ; dégradation ; inégalité ; misère.

Encadreur : Monsieur RAKOTOARISON Rado Zoherilaza

Adresse de l'auteur : lotIIE26 Ambomihirary- Antananarivo -101

Madagascar

Mobile (00261)347667668

Emil :abdouyssf@yahoo.fr

Le numero 1 mondial du memoires

www.rapport-gratuit.com

clubmemoire@gmail.com

